Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

RAPPORT ANNUEL 2015

Agir ensemble, c'est notre nature !

L'édito du président

Le contexte institutionnel *est en pleine évolution. La redéfinition des périmètres des régions depuis le 1er janvier 2016 renforce notre besoin de faire évoluer nos structures associatives afin de dégager, dans le prolongement des agréments des conservatoires par l'État et la Région, une vision d'ensemble au niveau de la nouvelle grande région Auvergne Rhône-Alpes. Il faut continuer sur la thématique biodiversité et espaces naturels à accompagner les conseils départementaux renouvelés au printemps 2015, la Métropole lyonnaise récemment officialisée ou encore les communautés de communes dont le poids institutionnel ne cesse de s'accroitre. Dans le même temps il nous faut garder notre ancrage au plus près de chacun de nos sites en gestion et rester à l'écoute des acteurs des territoires.*

C'est dans ce nouveau contexte que les échanges entre les conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne Rhône-Alpes se sont renforcés. C'est désormais grâce à l'action de six Cen que les missions de préservation des espaces naturels se perpétuent, se renforcent, avec une forte réflexion depuis 2015 sur la manière d'envisager des mutualisations et de développer des réflexions partagées.

Il nous faudra néanmoins tenir compte d'un contexte administratif de plus en plus complexe avec, au niveau de nos partenaires financiers, des disparités importantes et des règles parfois très contraignantes, qui peuvent limiter l'efficacité de notre travail en absorbant une trop grande partie de notre énergie. Au niveau national, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages se précise et le réseau des Cen doit jouer un rôle important dans la mise en œuvre d'une agence régionale de la biodiversité.

Un travail de fond au plus près du terrain *se poursuit avec de riches collaborations, des projets de plus en plus complexes et des missions complémentaires qui prennent tout leur sens dans un contexte où les collectivités locales disposent de compétences accrues en matière de gestion d'espaces naturels et de préservation des continuités écologiques. L'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux projets agro-environnementaux et climatiques, par exemple, nous ont amenés, en 2015, à contribuer largement à la politique agri-environnementale de nombreux territoires. Il nous faut continuer d'associer au mieux les citoyens aux projets de préservation d'espaces naturels avec le postulat qu'un projet bien intégré dans le territoire, compris et accompagné par les acteurs locaux sera d'autant plus durable.*

Dans cette période de transition et d'incertitude notre force repose sur notre cohésion, sur notre capacité à être une passerelle entre les différents acteurs des territoires et à nous adapter aux nouveaux contextes, pour une meilleure prise en compte des services rendus par les espaces naturels et par ces « biens communs » que sont la qualité de nos sols, notre ressource en eau, nos paysages et notre biodiversité.

Jean-Yves Chetaille
Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Dimension partenariale 4
Dimension scientifique 6
Au cœur des territoires 8
Les grands programmes 10
Les travaux de gestion de sites 12
La communication 14
Ain 15
Drôme et Ardèche 18
Loire 22
Rhône et Métropole 24
Des Alpes à l'Auvergne 26
Les éléments financiers 29
L'équipe du Conservatoire 30

Agir ensemble, c'est notre nature !

Différents par leur histoire et leur territoire, six Cen interviennent sur la région Auvergne Rhône-Alpes de manière complémentaire, avec une mission commune d'intérêt général : préserver la diversité exceptionnelle du patrimoine régional. Le rassemblement est facilité par l'appartenance à un même réseau national, des structurations proches et surtout un agrément par l'État et la Région depuis 2013 et 2014 pour une durée de dix ans. Avant de détailler l'activité du Cen Rhône-Alpes, voici un aperçu de ce travail de fond des Cen en Auvergne Rhône-Alpes.

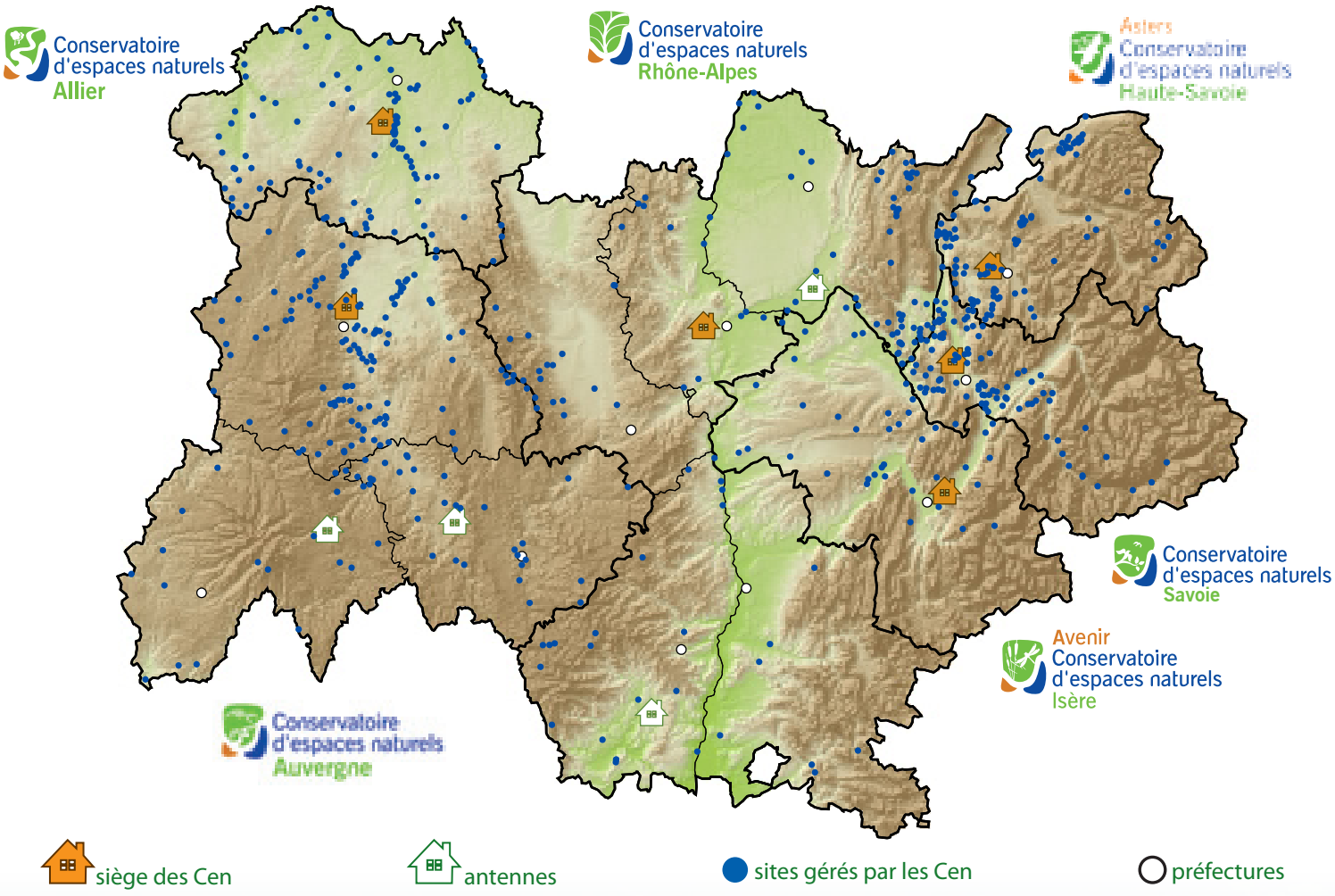

Un réseau régional en quelques chiffres :

- **500 sites** en gestion soit près de 28 000 hectares préservés, 300 sont totalement ou partiellement des sites du réseau européen Natura 2000 Il faut ajouter l'implication des Cen en tant qu'opérateurs de documents d'objectifs sur 96 000 hectares (60 sites concernés) et en tant qu'animateur sur 67 000 hectares (39 sites concernés), la gestion de 14 réserves naturelles sur les 49 présentes en Auvergne Rhône-Alpes (soit près de 30 % gérées par les Cen) ;
- **200 agriculteurs en contrat** avec les Cen soit près de 2 000 hectares, cela représente notamment 4 500 animaux en pâture sur les sites en gestion ;
- **169 sites équipés** d'outils pédagogiques, la gestion de 6 maisons d'accueil de la nature, près de 450 animations chaque année et 14 000 participants, 90 passages radio par an et 23 passages TV ainsi que plus de 7 000 destinataires de lettres d'information éditées par un Cen ;
- **une équipe de 165 salariés** avec une parité hommes/femmes respectée 460 bénévoles impliqués et 600 adhérents ; 80 experts sont mis en réseau au sein de conseils scientifiques dynamiques ;
- **un budget de 8,2 millions d'euros par an** ;
- **des partenariats pérennes** qui se traduisent par plus de 80 conventions avec des partenaires techniques ou institutionnels.

Un exemple de collaboration : si la frontière commune entre l'Allier et la Loire n'est pas grande, deux tourbières font l'objet d'une implication conjointe des Cen correspondants.

Tout d'abord celle de Muzy, côté Loire. L'eau de cette tourbière s'écoulant vers l'Auvergne, le Cen Allier a pris en charge sa gestion, associant le Cen Rhône-Alpes au comité de pilotage.

C'est ensuite la tourbière de Saint-Rirand, propriété d'une commune de l'Allier, Saint-Nicolas des Biefs. Une convention a été préparée durant l'année, confiant au Cen Rhône-Alpes la gestion de ce patrimoine qui concerne autant les deux départements.

Dimension partenariale

Chaque année de nouvelles collaborations sont nécessaires et se développent. A l'échelle régionale, les plus historiques ont fait l'objet de l'élaboration de conventions cadres, régulièrement renouvelées, d'une part avec des institutions qui s'appuient sur le Cen pour mettre en œuvre leurs politiques environnementales, d'autre part, avec d'autres organismes professionnels dont les compétences sont complémentaires. Sur chacun des territoires, les partenariats sont multiples et mettent en scène municipalités, propriétaires, mais aussi usagers, en particulier les agriculteurs, qui participent activement à la gestion des espaces naturels.

Un premier niveau d'échange : le Conseil d'administration du Cen

Par sa pluralité, avec en particulier un collège rassemblant l'ensemble des organismes socio-professionnels régionaux concernés par la biodiversité, cette instance a déjà pris la mesure de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes. Chaque année, des choix sont opérés, des stratégies sont élaborées ou validées, beaucoup d'entre elles impliquant également d'autres partenaires. Cette année encore, plus d'une centaine de conventions a été étudiée, soit liées à la maîtrise foncière de parcelles, soit à des partenariats.

L'ARRA, nouveau partenaire

Forts de collaborations fréquentes sur de nombreux contrats de rivières et lors d'échanges de savoir-faire, le Cen et l'association Rivière Rhône-Alpes ont élaboré une convention cadre poussant chacun d'eux à aller plus loin dans la coopération. Elle met notamment en avant la complémentarité des deux structures pour contribuer à mettre en œuvre le SRCE et améliorer la trame verte et bleue, l'une étant plus sur la trame bleue, l'autre sur la verte.

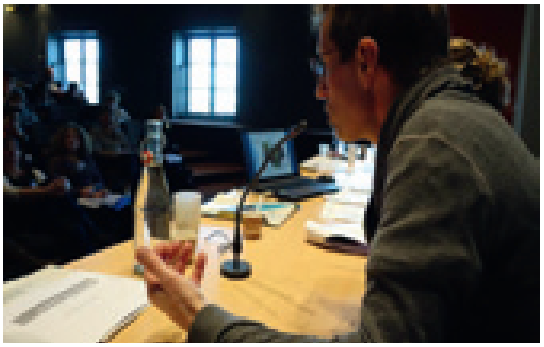

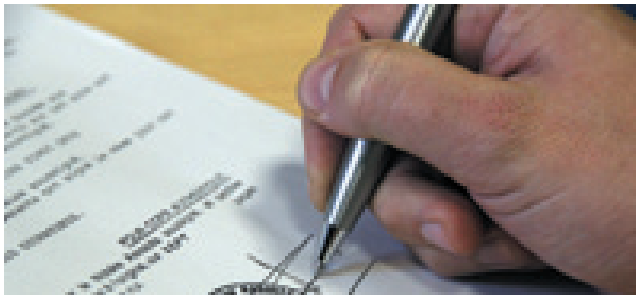

C'est toujours le moment opportun pour renforcer un partenariat. La signature récente d'une convention cadre avec la Chambre d'agriculture du Rhône en témoigne.

Première phase terminée du programme IPAMAC

Les prairies et landes du Massif central ont vécu quatre années sous le feu des projecteurs et pour certaines c'était une vraie renaissance ! Le travail mené entre plusieurs parcs naturels régionaux et Cen, avec l'implication du *Conservatoire national botanique*, visait la restauration de prairies d'altitude et l'expérimentation de changements de pratiques agricoles afin de favoriser un réseau de milieux herbacés favorable à la biodiversité et utile à l'agriculture. Si les résultats durables se liront sur le long terme, deux points majeurs ressortent : d'une part, la reconquête pastorale est réelle et le cortège d'espèces fraîchement réinstallées après suppression de boisements en témoigne ; d'autre part, ce travail concret effectué à l'échelle de plusieurs territoires pour être ensuite partagé à l'échelle du Massif central a permis de trouver d'excellentes collaborations, entre autres avec *le Lycée nature et forêt de Noirétable*.

Il reste néanmoins à mieux capitaliser le savoir-faire acquis dans une seconde phase et faciliter ainsi la généralisation de ce type d'interventions.

Une plantation transformée en prairie dans le Pilat.

Du réseau sous la ligne

Avec *RTE, Réseau de transport d'électricité*, la collaboration se développe dans le cadre d'un appel à projets national. Sur trois années consécutives *RTE* a réorienté ses frais d'entretien des dessous de ligne à haute tension afin de favoriser la gestion par le Cen. En 2014, c'était sur le camp militaire de la Valbonne puis à Serrières-de-Briord en 2015, la collaboration se poursuit sur 2016 par l'obtention d'un dossier proposé par le Cen sur le marais de Boistray, dans le Rhône.

Un partenariat bien fondé

Dans un registre proche, une collaboration renforcée avec *la Fondation de France* voyait trois dossiers se clore durant l'année : l'interaction entre sylviculture et grande faune, l'élaboration participative de plans de gestion avec les citoyens et la cohabitation entre spéléologie et chauves-souris. La Fondation a d'ailleurs demandé au Cen de venir exposer son travail durant les deux jours de rencontre de fin d'hiver.

Un exemple de collaboration : forêts et ongulés sauvages

Le partenariat noué ces deux dernières années entre l'Observatoire grande faune et habitats, l'OGFH, et le Cen s'est concrétisé par un travail bien utile et bénéficiant des compétences des deux structures : apporter des éléments scientifiques et objectifs pour évaluer l'impact des grands ongulés sauvages sur les milieux forestiers et savoir anticiper les risques de déséquilibre à l'échelle d'un massif. Le premier apportait son expérience du terrain aux côtés des fédérations de chasseurs et les forestiers alors que le second animait la démarche et la transformait en une édition qui a vite été diffusée sur le territoire national. Autour de la table étaient présents pour partager les points de vue : divers réseaux forestiers, des associations de protection de la nature, des chercheurs, des formateurs de lycées agricoles…

Sicen, un outil en inter-réseau

Sicen est un outil mutualisé pour bancariser les données naturalistes et pas seulement sur les sites gérés ! C'est ce qui motive non seulement les Cen mais aussi *Parcs nationaux de France* à développer un tel projet avec une animation commune aux deux réseaux. Après le test de l'outil, toutes les informations naturalistes du Cen y ont été transférées. Aujourd'hui plus de 145 000 données sont stockées dans la base Sicen du Cen Rhône-Alpes.

Le Congrès commun entre Cen et *RNF* a été l'occasion d'alimenter *l'INPN* de plus d'un million de données issues des deux réseaux. La base Sicen a joué un grand rôle dans cette démarche, avec la mise en place d'un format d'échange commun. *Le Muséum national d'histoire naturelle* a analysé ces éléments, présentés lors du congrès et dans des rapports par régions.

Logeproj, un outil collaboratif

Conçu par trois Cen rhônalpins et *la société CILOG*, ce logiciel de gestion de projets fait aujourd'hui son chemin au sein d'un réseau d'utilisateurs liés par une convention d'utilisation. La collaboration s'organise autour de choix communs de nouveaux développements et d'un budget de maintenance réparti en fonction de l'importance de la structure. Un outil de pilotage collaboratif, adapté aux nouvelles règles des financeurs.

Sicen : une application pour Smartphones Android a été conçue par ***les Cen Rhône-Alpes*** et ***Languedoc-Roussillon***. Exploitant un projet informatique open-source, elle permet la saisie de données sur le terrain directement sur Sicen à partir de tablettes.

Dimension scientifique

La dimension scientifique du travail que mène le Cen est omniprésente depuis le début de son existence. Elle s'est ajustée au fil des années, plutôt orientée au départ sur les choix de gestion de sites puis, de plus en plus, dans une logique de production de méthodes et de prospectives nouvelles.
Un fait marquant sur 2015 : une large ouverture sur de nouvelles disciplines, notamment l'archéologie.

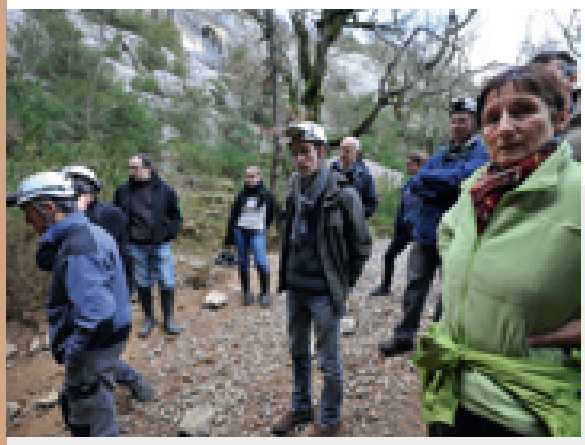

Rencontre en souterrain

Après l'édition d'un cahier technique sur les milieux karstiques, une journée pluridisciplinaire a été préparée en automne pour le début d'année 2016, regroupant une vingtaine de personnes. L'enjeu était de prolonger la réflexion sur la prise en compte de ces milieux, entre divers opérateurs (universitaires, spéléologues, gestionnaires de cavités…) et mieux cerner les enjeux liés à l'eau potable. Une occasion de faire un lien avec le projet en cours piloté par le Cen avec *la Fédération départementale de spéléologie* de hiérarchisation des grottes du sud Ardèche en fonction de leurs enjeux patrimoniaux. Même si tous les territoires de Rhône-Alpes ne sont pas concernés par le karst, il reste beaucoup de travail à faire sur ce type de milieu.

De nouveaux programmes scientifiques d'envergure

L'année 2015 a été profitable pour apporter une pierre à l'édifice de programmes scientifiques multi-acteurs. C'est un enjeu pour le Cen de pouvoir développer de tels partenariats. Trois sujets ont émergé durant l'année, dans lesquels le Cen est l'un des opérateurs majeurs :

- **une CPO thématique « Trame bleue, espace cours d'eau et continuité »** portée par *l'association Rivière Rhône-Alpes*, en collaboration avec les *Cen Savoie, Isère, Haute-Savoie* et *Rhône-Alpes*. Elle poursuit différents objectifs dont l'amélioration de la connaissance (et sa capitalisation), la formation des acteurs locaux sur l'espace cours d'eau, les zones humides et leurs interactions, entre elles et avec les compartiments terrestres des écosystèmes ;
- **une CPO thématique sur la perméabilité des espaces agricoles**. Le Cen intervient en appui à *l'ISARA*, école d'ingénieurs agricole de Lyon, sur des aspects méthodologiques et diffusion des résultats. L'enjeu consiste à améliorer les connaissances sur les fonctionnalités écologiques des espaces agricoles et de favoriser la prise en compte des perméabilités écologiques dans le développement agricole ;
- **un programme Tip Top**, entrant dans le cadre du PSDR Rhône-Alpes, mené en collaboration entre *l'INRA, le CERAC, l'ISARA* et le Cen. L'idée du programme est de répondre à la question « En quoi l'organisation du paysage contribue-t-elle à l'épuration de l'eau ? », notamment les zones humides. Trois territoires tests feront l'objet d'un important travail de mobilisation des savoirs locaux.

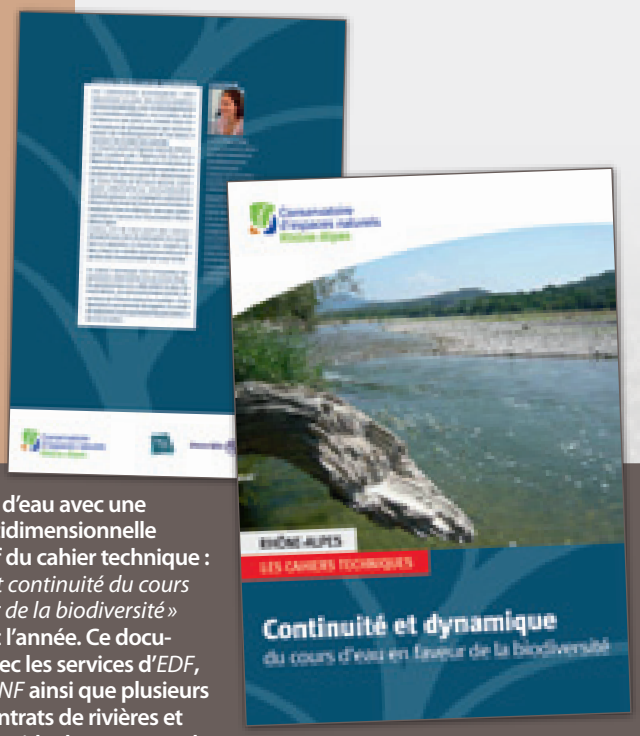

Revoir le cours d'eau avec une approche multidimensionnelle c'était l'objectif du cahier technique : «*Dynamique et continuité du cours d'eau en faveur de la biodiversité*» élaboré durant l'année. Ce document conçu avec les services d'*EDF*, de *CNR* et de *VNF* ainsi que plusieurs porteurs de contrats de rivières et *le CNRS*, visait à aider les porteurs de projets à comprendre la notion d'espace de bon fonctionnement et de continuité biologique. Il s'appuie sur la diversité d'expériences possibles permettant d'intervenir favorablement sur la continuité biologique le long des cours d'eau. Un document téléchargeable sur le site du Cen.

D'autres contributions

La boite à outils de suivi des zones humides (programme RhoMéO) a été publiée le 2 février 2014. Les acteurs de Rhône-Alpes sont maintenant passés à une phase de mise en œuvre des suivis. Grâce au recul ainsi acquis sur le déploiement de cette évaluation et au soutien de *l'Agence de l'eau RMC* et de *la Région Rhône-Alpes*, le Cen Rhône-Alpes développe en 2016 un outil informatique téléchargeable permettant le calcul des indicateurs pour les acteurs de terrain, facilitant ainsi l'utilisation des treize indicateurs de la boite à outil. Bien que développé en Rhône-Alpes, cet outil sera adapté à une utilisation par l'ensemble des acteurs des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée.

Parallèlement, en Rhône-Alpes, le travail effectué jusqu'alors a largement alimenté la construction de la CPO thématique sur la trame bleue (lire ci-dessus). Par ailleurs, le Cen a apporté son expérience à l'étude REX (retours d'expérience des plans de gestion en zones humides sur les bassins Rhône, Méditerranée et Corse) pilotée par *l'Agence de l'eau RMC*, en tant que membre du comité de pilotage.

Comprendre les pratiques agricoles depuis le Xe siècle

La découverte de tessons sur les Hautes-Chaumes du Forez par une habitante de Sauvain a été le point de départ de recherches sur les habitats anciens du secteur. Les analyses bibliographiques, les témoignages et observations à partir de photos aériennes sont éloquentes : des traces évidentes ressortent dans le paysage. Au total 70 sites et vestiges ont été inventoriés avec l'appui de *la DRAC*. L'enjeu de ce travail pour le Cen est triple : comprendre l'origine des traditions pastorales, les constats montrant une faible évolution, favoriser une adhésion massive de la population aux préoccupations patrimoniales et pouvoir faire le lien plus facilement avec la réserve naturelle régionale, ouvrir de nouveaux partenariats locaux, notamment avec *le Musée de la fourme et des traditions* avec lequel un appui rédactionnel à été apporté sur de récentes éditions.

Savoir analyser les données de terrain

En décembre une journée de travail a réuni des salariés du Cen et de nombreux chercheurs des *Universités de Lyon* et *de Montpellier* pour parler d'analyse de données issues des suivis de terrain. Elle émane de la réflexion du conseil scientifique, avec un objectif d'optimiser nos suivis et de proposer des solutions d'analyse et d'interprétation des données acquises par les gestionnaires compatibles avec leurs compétences et les moyens dont ils disposent. Les approches phytosociologiques comme les suivis d'espèces rares ont permis de revisiter un certain nombre d'outils statistiques adaptés aux besoins. Un compte-rendu est disponible.

Le SRCE en pratique

L'implication du Cen en déclinaison du schéma régional de cohérence écologique est à diverses échelles : en cadrage dans le sud de la Loire, plus technique dans l'Ain. Dans ce département, un gros travail méthodologique a été fait en 2015, en collaboration avec le Conseil départemental pour produire en 2016 une cartographie au 1/25 000 des continuités éco-paysagères du département. L'idée est de donner des éléments cartographiques aux porteurs de SCoT et de PLU pour une meilleure considération des corridors biologiques. Plus d'1,6 million de polygones détaillent aujourd'hui le département ! Cerise sur le gâteau, un travail de télédétection a permis de compléter la cartographie des haies, jusque-là imprécise, un des enjeux forts sur l'Ain.

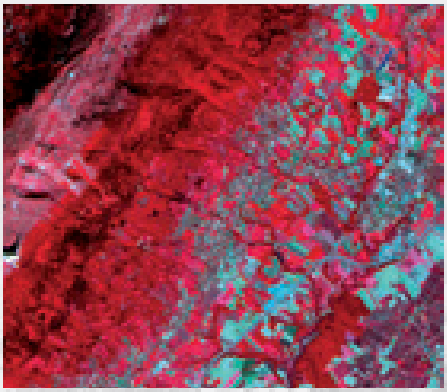

Les capteurs proche-infrarouge discriminent la végétation qui apparaît ici en rouge.

Bases de données : vers plus de mutualisation

En 2015, une formation a été proposée à *l'ATEN* pour les géomaticiens des Cen. L'objectif est de former au système de bases de données open source Postgres/postgis. Sa gratuité et sa puissance en font un socle idéal pour les systèmes d'informations des Cen. Cette action réseau a été portée par le Cen Rhône-Alpes.

En parallèle, une convention a été signée entre les quatre Cen de Rhône-Alpes afin de se doter d'un serveur commun. L'infrastructure réseau ainsi mutualisée permettra au Cen de disposer plus facilement des mêmes outils (SICEN, Foncier, etc.) et facilitera les échanges de données et la mutualisation des compétences.

Pour la première fois une refonte complète de la base de données foncière est engagée à l'échelle des quatre Cen de Rhône-Alpes. Un groupe référent métier a été mis en place, animé par Asters, ainsi qu'un groupe technique piloté par Rémy Clément. Les prévisions amènent à une base web fonctionnelle en 2017. Cet outil permettra d'utiliser au mieux les matrices cadastrales fournies par le Ministère des finances.

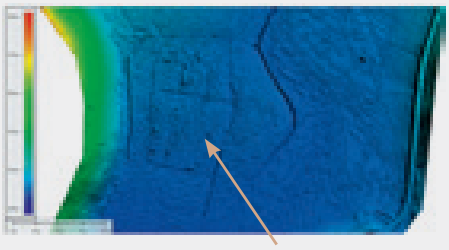

Microsillons liés à une ancienne culture de framboisiers.

Faire parler la microtopographie

Deux expériences ont montré l'intérêt d'utiliser des données microtopographiques pour aider à la prise de décisions. Si ces données, notamment LIDAR, sont lourdes et onéreuses, elles peuvent accélérer la compréhension du fonctionnement d'un site : sur l'Ain, la perception de microsillons, liés à une ancienne culture de framboisiers et peu visibles à l'œil nu parmi la végétation de ce marais, a permis de comprendre le phénomène de drainage constaté. Dans l'Ardèche, sur le plateau du Coiron, les photographies prises par drone ont mis en évidence les secteurs où les fracturations du basalte rendaient critique le recreusement de mares temporaires, la couche de sol assurant plus ou moins l'étanchéité.

Un groupe de réflexion a été monté en 2015 pour affiner l'utilisation possible de données aériennes, avec la construction d'un programme spécifique envisagée durant l'année 2016.

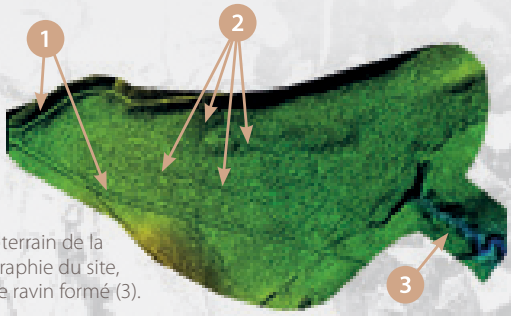

Représentation du modèle numérique de terrain de la tourbière de Colliard : on observe clairement la topographie du site, deux routes (1), les drains présents sur la tourbière (2), le ravin formé (3).

Prélèvements de fèces sur apron.

Quoi de neuf dans l'assiette de l'apron ?

Les premiers résultats de l'étude sur le régime alimentaire de l'apron ont été révélés. Il s'agit d'une étude inédite en France menée dans le cadre du plan national d'actions sur l'apron (lire page 10), qui vise à identifier les proies ingérées par les aprons à partir d'une analyse de leurs excréments. En 2014 et 2015, des campagnes de prélèvements ont eu lieu deux fois par an sur quatre stations de référence (Durance, Verdon, Beaume et Loue) et sur des tronçons de la Durance, permettant de récolter – rien que pour les 4 stations de référence – près de 1500 échantillons d'invertébrés, soit des centaines de milliers de bestioles et 500 crottes d'aprons ! Ces données sont analysées par *l'Université d'Aix-Marseille* et *l'Irstea d'Aix-en-Provence* ; les premiers résultats sont très prometteurs : il apparait, entre autres, que l'apron est une fine bouche qui choisit ses proies, avec une certaine appétence pour les éphémères et les trichoptères. Cette technique dite de barcoding alimentaire ouvre de nouvelles perspectives pour mieux appréhender le fonctionnement et les leviers d'actions pour la gestion d'espèces.

Une approche concertée

Que ce soit au niveau de son Conseil d'administration ou à l'échelle de chaque territoire d'intervention, le Cen s'efforce de composer avec toutes les sensibilités du monde rural (élus, habitants, propriétaires, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, naturalistes, forestiers...). Autant que possible, chaque projet est mis en place de façon concertée, de façon à faire émerger du commun et garantir une bonne appropriation locale.

Retours sur les expérimentations

En 2015, le programme de *la Fondation de France* « Gérons ensemble notre environnement » touchait à sa fin : dans ce cadre, deux plans de gestion ont été élaborés de manière partagée, en associant largement les populations locales (le Plateau mornantais dans le Rhône et la colline de Revirand à Sarras en Ardèche). Avec le soutien de la Fondation et l'implication des *CPIE Monts du Pilat* et *Vercors*, le Cen n'a pas ménagé ses efforts pour aller à la rencontre des habitants et les associer à la réflexion. Localement, les retours sont excellents, comme le révèlent les témoignages des personnes interviewées dans le film de valorisation « La nature en partage ».

Pour prolonger ces initiatives, le Cen et *l'Union régionale des CPIE* organisaient le 11 décembre une journée d'échanges *« Comment construire un document de gestion participatif ? »*. Une thématique qui a largement mobilisé, tant en externe qu'en interne : plus de soixante personnes étaient présentes, pour partager leur expérience et leurs interrogations.

Des réunions mieux animées

Le partenariat avec *l'URCPIE* a permis au Cen de tester plusieurs outils pour des réunions plus vivantes, à utiliser selon les objectifs spécifiques poursuivis : dispositif « porteur de parole », diagnostic en marchant, world café… Une quinzaine de salariés volontaires ont également bénéficié d'une formation à l'animation participative de réunions, le 24 septembre, dispensée par Sébastien Hovart (*Second degré*), ludopédagogue.

Pour aller plus loin...

Les marges de progrès et le besoin d'échanges et de formation sur ces sujets restent importants. La gouvernance des projets mériterait d'être clarifiée, notamment le rôle et l'articulation des différentes instances (comité de pilotage, conseil scientifique...) ; les résultats de la concertation pourraient être mieux valorisés dans les plans de gestion… Pour avancer sur ces chantiers, le Cen s'est doté fin 2014 d'un groupe de travail interne, dédié à ces aspects de concertation.

Une expérience transposable à d'autres contextes

L'expérience acquise en matière de concertation dans le cadre de la gestion de sites vient ensuite nourrir l'accompagnement proposé aux acteurs locaux. A titre d'exemple, on peut citer le soutien apporté en 2015 au *Syndicat mixte Eyrieux clair* pour l'élaboration de son plan d'actions en faveur des zones humides : sur les recommandations du Cen, le syndicat s'est engagé dans une ambitieuse démarche de co-construction de sa stratégie avec l'ensemble des acteurs locaux. Sur ce volet, le Cen apporte un appui à la maîtrise d'ouvrage (pour la rédaction du cahier des charges, le choix du prestataire en charge de la concertation, la validation de la démarche au plan méthodologique, l'identification des personnes à associer, etc.).

Des projets à foison sur l'agro-environnement !

Depuis des années, le Cen accompagne les agriculteurs, en favorisant les systèmes gagnant-gagnant qui combinent durabilité des exploitations et préservation des milieux. Au-delà des partenariats spécifiques construits à l'échelle des sites gérés, le Cen participe au montage et à l'animation de projets agri-environnementaux et climatiques (PAEC), aux côtés des collectivités locales et avec l'appui des Chambres d'agriculture. En 2015, le Cen a été impliqué sur douze PAEC : le Beaujolais viticole, le Beaujolais vert élargi, le Val de Saône, le Garon et l'agglomération lyonnaise pour le Rhône ; l'agglomération stéphanoise, la plaine du Forez pour la Loire ; les brotteaux de la rivière d'Ain, le Bugey et la Bresse pour l'Ain ; l'Ardèche méridionale et les monts et pentes ardéchoises pour l'Ardèche. L'objectif, à chaque fois, est d'aboutir à des mesures agro-environnementales qui tiennent compte des nouvelles exigences de la politique agricole commune tout en correspondant au mieux aux réalités de terrain.

Une fois les PAEC validés, le Cen est généralement amené à jouer un rôle dans leur mise en œuvre. C'est alors le travail d'animation qui commence : aux côtés des Chambres d'agriculture, le Cen rencontre les agriculteurs candidats à la contractualisation et réalise avec eux des diagnostics à l'échelle de l'exploitation.

Un appui aux territoires

L'heure est à l'évaluation

A l'échelle des quatre Cen rhônalpins, ce sont 28 animateurs territoriaux qui participent au porter à connaissance des inventaires et des données, qui jouent un rôle actif dans les instances de pilotage et qui travaillent avec les opérateurs locaux à l'émergence et au montage de projets. Si chaque équipe aborde différemment le sujet, en lien avec la politique départementale, il n'en reste pas moins une présence forte du Cen au sein de procédures telles que les contrats de rivière, les SAGE, PLU, SCoT, les PSADER et diverses politiques agricoles. Le travail porte également sur des outils plus ciblés sur la préservation et la valorisation des espaces naturels, tels que les contrats verts et bleus ou les contrats biodiversité. Depuis la montée en puissance de cet appui apporté aux territoires, plus de 500 structures ont été accompagnées, auxquelles il convient d'ajouter l'important travail effectué sur l'aspect agro-environnemental.

Une évaluation est engagée en 2016 sur ces années d'aide aux collectivités afin qu'elles intègrent le patrimoine naturel dans leurs projets de territoire, avec des indicateurs d'efficacité, d'efficience, de durabilité des projets engagés… Affaire à suivre fin 2016 !

Ain : deux exemples de collaborations

L'accompagnement par le Cen du *Syndicat d'aménagement du bassin versant de l'Albarine* se traduit maintenant par une complémentarité renforcée : le travail en gestion Conservatoire de trois zones humides se complète d'une prise en charge par le syndicat de cinq nouveaux marais du bassin versant.

Avec *la Communauté de communes du Pays de Gex*, une nouvelle convention a été signée pour aller plus loin dans le partenariat. Elle amène à l'élaboration notamment de quatre notices de gestion sur des bas-monts avec de forts enjeux paysagers et de patrimoine naturel.

Rencontre en eaux claires

Rien de plus efficace pour dynamiser un projet local que de pouvoir échanger avec les porteurs d'une initiative semblable, surtout quand ceux-ci disposent d'un plus grand recul. Ainsi, le 10 novembre, quatre représentants du *Syndicat des eaux de la Veaune* (Drôme) sont partis découvrir et échanger avec *la Communauté urbaine du Creusot-Monceau* en Saône et Loire, elle aussi gestionnaire de captages d'eau potable et de la biodiversité environnante.
Les discussions portaient tout autant sur les collaborations entre Cen Bourgogne et CUCM que sur les outils fonciers et de gestion mis en avant dans cette expérience. Cet échange riche et convivial proposé par le Cen pourrait se poursuivre par une visite retour dans la Drôme sur le remarquable espace naturel sensible des sources de la Veaune.

L'expertise acquise par le Cen Rhône-Alpes dans son travail quotidien sur différents territoires l'a conduit à prendre en charge la coordination de plusieurs programmes d'actions transversaux, avec le soutien des pouvoirs publics et en collaboration avec divers partenaires techniques. Son implication a régulièrement porté sur des projets européens life nature, plus récemment sur la construction de CPO thématiques répondant aux nouvelles politiques de la Région. En 2015, le Cen a participé au montage du programme Life « Prairies du bassin de la Saône » porté par *l'EPTB Saône Doubs*, une collaboration qui vient en déclinaison de la convention signée avec cet établissement public.

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'apron du Rhône

L'apron est un petit poisson endémique du bassin du Rhône, dont la présence témoigne de la qualité biologique et fonctionnelle de nos cours d'eau. En danger critique d'extinction, il fait l'objet d'un plan national d'actions pour la période 2012-2016, animé par le Cen Rhône-Alpes.

Des avancées scientifiques notables

Les efforts se concentrent, entre autres, sur l'amélioration des connaissances sur l'espèce, en collaboration avec l'*IRSTEA*, le *CNRS*, l'*Université d'Aix-Marseille*, le *Muséum de Besançon*, etc. En 2015, des avancées scientifiques sont à signaler :

- la poursuite de l'amélioration de la technique de reproduction artificielle par le Muséum de Besançon a permis d'augmenter le taux d'éclosion de 40 % à 50 % en modulant la période de vernalisation ;

- la génétique a apporté la preuve irréfutable de la reproduction des aprons réintroduits dans la Drôme. De même, elle a confirmé la nécessité de renouveler régulièrement les reproducteurs servant aux réintroductions, d'où la mise en place dès 2015 de la capture de 30 aprons sauvages dans la Durance pour les faire reproduire à Besançon puis les relâcher avec leur descendance dans la Drôme ;

- développée depuis 2012 avec *le laboratoire SPYGEN*, la technique de détection de l'apron par l'ADN environnemental a apporté la preuve de sa performance, avec des détections positives sur des stations de faible densité. Une nouvelle population d'aprons a ainsi été découverte par *EDF* sur la Bléone, un affluent de la Durance, en amont de Malijai ;

- les premiers résultats de l'étude sur le régime alimentaire de l'apron s'annoncent également prometteurs (lire pages 12-13) ;

- les suivis réalisés en 2015 se sont pour la plupart révélés fructueux et ont permis de confirmer la bonne reproduction de l'apron en 2014 ainsi qu'en 2015 ; par ailleurs, le linéaire de présence de l'espèce a augmenté notamment sur l'Ardèche en amont du seuil de Lanas et au-delà des gorges de l'Ardèche.

A noter également :

- la poursuite d'une étude sur l'impact des activités aquatiques sur le Verdon, ainsi que sur la Drôme ;

- la validation par les *Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel Rhône-Alpes* et *PACA* de la stratégie fixant les lignes directrices pour les opérations de réintroduction sur la Drôme sur la période 2015-2020, l'objectif étant d'implanter une population viable d'aprons sur la Drôme et ainsi obtenir un retour d'expérience complet de ces opérations pilotes.

Sensibiliser pour mieux sauver

Le PNA inclut également un important volet travaux. On peut notamment citer, pour 2015, l'achèvement d'une passe à poissons sur la Drôme et un non moins conséquent volet communication avec :

- la réactualisation des expositions sur l'apron et du contenu des bornes interactives ;

- la sortie du film « *Apron, l'incroyable aventure d'un poisson sentinelle* », présenté en avant-première à *l'Aquarium de Lyon* le 23 février puis diffusé dans le réseau, sur deux chaînes de télévision, au festival du film animalier de Ménigoutte…

- la finalisation d'un état des lieux de la prise en compte de l'apron au sein des politiques publiques et la mise en place d'actions de communication ciblées vers les DDT ;

- et, comme toujours, l'organisation d'animations pédagogiques sur l'ensemble du bassin rhodanien et d'une journée d'échanges pédagogiques au *Muséum de Besançon* en partenariat avec *la Gare des Ramières*.

En 2016, dernière année de mise en œuvre du PNA, le travail se poursuit en même temps que s'amorcent un bilan et une évaluation des actions menées.

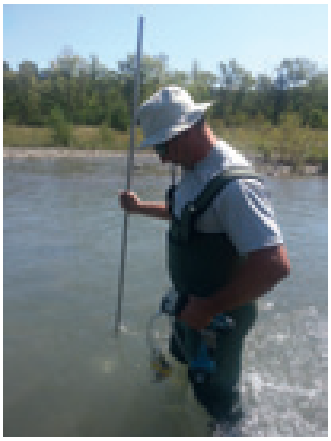

Pôle gestion milieux naturels

Animé par le Cen Rhône-Alpes en collaboration avec *la Région Auvergne Rhône-Alpes*, *la DREAL* et *l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse*, le pôle gestion des milieux naturels est l'élément central de la mise en réseau des gestionnaires et autres acteurs de la préservation des espaces naturels à l'échelle régionale. Il est un complément du pôle flore-habitats et du futur pôle faune prévus par la stratégie nationale « Système d'information sur la nature et les paysages » (SINP).

En 2015, plus de 21 sessions de présentation du pôle gestion et de formation à la prise en main de son outil informatique ont été dispensées. Un travail d'animation indispensable pour répondre aux besoins d'accompagnement méthodologique des gestionnaires … et qui a largement porté ses fruits, avec au 31 décembre 2015 :

- 33 structures adhérentes au pôle gestion (contre 17 fin 2014) ;

- 107 fiches de sites gérés mises en ligne (contre 49 fin 2014).

Une journée d'échanges a été organisée le 6 novembre pour encourager les transferts de compétences sur les suivis et l'évaluation comme outils au service de la gestion. Plus de 80 personnes ont répondu à l'appel : un succès pour cette première journée !

L'année 2015 aura également été marquée par l'accompagnement du réseau de gestionnaires de réserves naturelles, pour :

- simplifier les procédures d'édition de leurs rapports d'activités pour le volet gestion, désormais par simple extraction des données depuis le pôle gestion ;

- articuler la plateforme du pôle gestion avec GRENA (ex-ARENA), l'outil de suivi réglementaire et administratif des réserves, piloté par *le MEDDE*, pour éviter une double saisie.

Enfin, un accompagnement méthodologique et financier a été dispensé pour faciliter l'émergence et la structuration du réseau de porteurs de contrats verts et bleus.

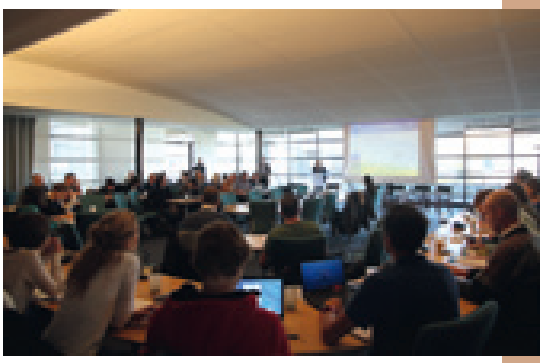

La journée d'échanges du 6 novembre.

La biodiversité des terrains militaires

Améliorer la gestion des camps militaires et créer une dynamique commune entre armées et gestionnaires d'espaces naturels, tel est l'objectif du projet Life Terrains militaires, engagé fin 2012 et piloté par le Cen. Chantiers de restauration, l'édition d'une BD de sensibilisation, mise en visibilité du programme hors des frontières… l'année 2015 aura été productive !

Avant travaux.

Après travaux.

Quatre sites pilotes du sud-est de la France servent de supports à des actions démonstratives de restauration et de conservation des milieux naturels. Parmi les chantiers conduits en 2015 par le Cen Rhône-Alpes et ses partenaires, on peut citer :

- la restauration d'une mare sur le camp de Chambaran (Isère), avec l'aide de l'ONF ;

- la réintroduction de lapins sur le camp des Garrigues (Gard), par le Syndicat mixte des gorges du Gardon, pour assurer une ressource alimentaire plus fournie aux rapaces du secteur ;

- la restauration de la digue où niche la dernière colonie française de goélands d'Audouin, sur la base navale d'Aspretto (Corse) ;

- la restauration et l'aménagement d'anciens bâtiments militaires sur le Mont-Caume (Var) pour que les chauves-souris puissent s'y installer en période d'hibernation et de reproduction.

Le projet Life a fait beaucoup parler de lui grâce à la publication le 14 octobre de la BD *Mission Orchis militaris*, un magnifique outil de communication et de sensibilisation (lire page 14), qui sera prochainement traduit en anglais. Cette année, à deux reprises, l'équipe du projet Life a pu échanger avec d'autres armées et naturalistes sur leurs pratiques de protection de la biodiversité sur les camps militaires :

- lors de la conférence européenne sur la gestion des dérangements des espèces et des habitats présents dans les zones militaires d'entraînement à Riga, les 26, 27 et 28 mai ;

- lors de la rencontre avec l'armée américaine, organisée du 16 au 20 novembre sur les camps militaires de Grafenwoehr et Hohenfels en Allemagne.

Les travaux de gestion de sites

La dimension travaux est toujours importante. Elle concrétise la nécessité de restaurer des milieux, d'entretenir des parcelles et témoigne d'un besoin de proposer des méthodes nouvelles, plus efficaces, aux autres opérateurs. Le Cen privilégie cette capacité d'innovation technique, parfois en partenariat avec des entreprises, afin d'améliorer les résultats, l'intervention sur des milieux vivants n'étant pas une simple recette à suivre. La gestion de sites est, en ce sens un cœur de métier, alimentant les autres projets et missions. Les chantiers sont aussi des moments importants de relation avec les acteurs du territoire, un temps de rencontre et d'échanges souvent riche.

Une équipe en partie renouvelée

Jean Bondaz et Clotilde Bolmont sont venus renforcer respectivement l'équipe de Vourles et celle de Charnoz, suite au départ de Thibaut Richard et de Romain Lamberet. Ils appuient les chargés d'études et de projets dans les choix techniques et les chiffrages des travaux et surtout pour la mise en œuvre de chaque opération, en régie ou par sous-traitance. Or cette activité s'est accrue sur 2015 et probablement sur 2016.

Des chantiers éco-volontaires

Les chantiers rassemblant des bénévoles ont été riches cette année. Sur Saint-Andéol-le-Château, les landes gérées par le Cen ont profité d'une main d'œuvre rassemblée par *l'Unicem Rhône-Alpes* qui, dans le cadre de sa charte environnement, allie un temps de travail à un chantier solidaire. C'était la deuxième année consécutive de partenariat avec, au menu : arrachage manuel de solidage, écorçage et coupe de rejets de robiniers. Prochaine séance en 2016 dans l'Ain !

En Ardèche, la plaine alluviale au sud d'Aubenas a été revisitée par une soixantaine de locaux pour un nettoyage efficace (lire page Ardèche).

Quant à Jeansagnière, dans les Monts du Forez, il s'agissait de la troisième année de chantier, mis en lien avec la création d'un GR3bis : réouverture de milieux, pose de passe-clôtures, débardage en bord de route... Une vingtaine de personnes ont répondu présent, avec une forte mobilisation de l'association locale de randonnée pédestre et, bien sûr, la commune toujours impliquée.

Déplacement de brassées de solidages.

Les invasives versus biodiversité spontanée

C'est un thème récurrent dans un Conservatoire, prenant même de l'ampleur ces dernières années. En zones humides, le solidage du Canada est une préoccupation majeure avec par exemple cette année, des chantiers dans le Bugey qui ont occupé *l'Entreprise d'insertion des jeunes de l'Ain*, un chantier fait en régie sur le marais du barrage d'Intriat et le celui du Grand-Pré, une des précieuses stations à glaïeul des marais, ou encore fait avec l'appui de bénévoles sur les landes à Saint-Andéol-le-Château.

Le séneçon du cap ne donne pas sa part aux chiens ! Actuellement en pleine dynamique, cette petite plante aux belles fleurs jaunes, échappée de jardin, a nécessité une première intervention d'arrachage manuel sur la colline de Revirand, en Ardèche, afin de préserver les pelouses qu'elle a tendance à coloniser. Parmi les arbres, de nouvelles expérimentations ont été menées sur le camp militaire de Chambaran, en convention avec un bureau d'études pour une lutte expérimentale contre le robinier faux-acacia en digue d'étang. Deux journées collectives ont permis de mieux partager les techniques en recherchant des méthodes douces et non rémanentes pour le milieu, évitant de multiplier les passages ! Une synthèse sera publiée courant 2016 croisant les divers résultats.

A Ollières-sur-Eyrieux, ***l'association BEED***, locale, a animé un chantier collectif pour la deuxième année consécutive sur les Sceautaux : fauche de la pelouse et élaboration d'andains au programme. La pente de près de 60 % nécessitait d'utiliser des roues-cages (roues métalliques jumelées aux pneumatiques). Pour l'arrachage des prunelliers, c'était une autre affaire !

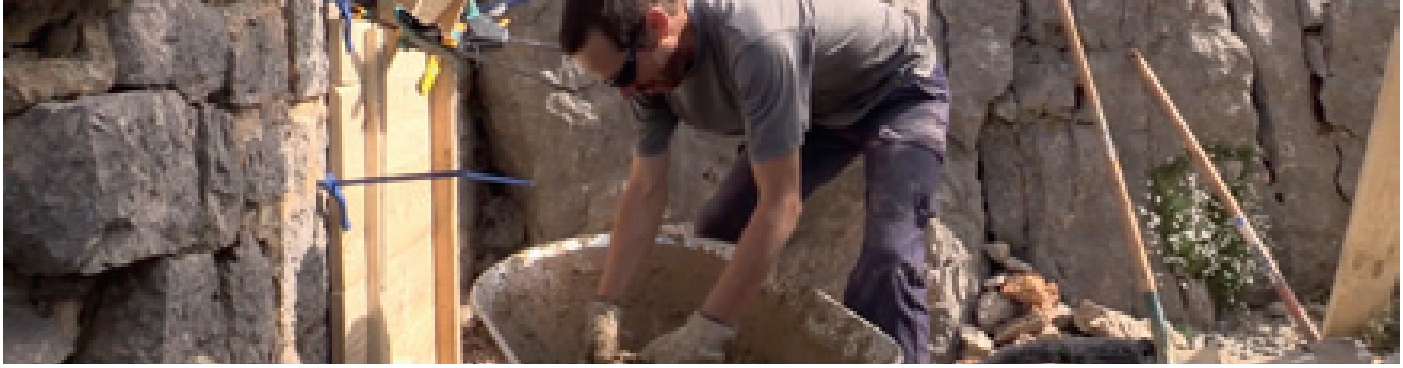

Des partenariats pédagogiques

Comme chaque année l'intervention de futurs professionnels est privilégiée. Les élèves de *la Maison familiale et rurale de la petite Gonthière* sont familiarisés avec les chantiers conservatoires. En 2015, ils étaient présents sur la réserve des Jasseries de Colleigne pour la pose d'une clôture adaptée aux zones de congères et d'éboulis, équipée de piquets en fibre de verre, sur plusieurs kilomètres, dans des conditions de pente et de météo très défavorables. Un autre chantier les amenait une semaine dans l'Ain, sur le marais de Vaux : gestion de plantes invasives, entretien du sentier sur pilotis, débroussaillage et entretien des infrastructures pour le pâturage. Sur la Loire également, un partenariat se concrétise avec *le Lycée forêt et nature de Noirétable* venu réaliser de l'abattage d'arbres, l'enterrement d'un tuyau d'abreuvement des troupeaux, la coupe et la valorisation de genévriers pour la production locale d'huiles essentielles.

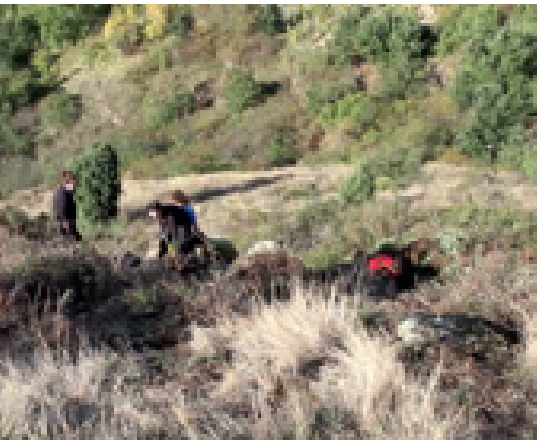

En Ardèche, la colline de Revirand a vu défiler dans le même mois les élèves de *la Maison familiale et rurale de Mondy* puis les personnes en insertion de la société *Tremplin insertion*. Il s'agissait d'équiper le site de clôtures pour le pâturage et de conforter certains passages de sentier de découvertes.

Des chantiers pour restaurer

Ce sont souvent les plus conséquents, intervenant la ou les premières années de gestion. Ils sont chaque année nombreux : d'importants travaux de restauration hydrologique réalisés dans l'Ain (lire pages Ain) ; le rajeunissement d'une roselière par broyage des roseaux par tronçons afin de limiter l'impact sur Boistray ; l'ouverture de corridors sur Saint-Maurice sur Dargoire et la Fouillouse afin de favoriser la circulation de la faune ; un abattage sélectif sur la tourbière de Vernède à Montselgues (Ardèche) alors que sur les bas-monts de Farges (chaîne du Jura) la réouverture concernait des épicéas et des jeunes pins, dégagés ensuite par traction animale. Ils revêtent parfois une forme particulière, par exemple en mesure compensatoire à l'A89 où les coupes de résineux et le dessouchage partiel se sont accompagné du broyage des rémanants et de l'extraction des grumes par treuillage pour un impact très limité sur la zone humide des Molières qui était restaurée.

Des chantiers pour équiper

C'était le cas de l'aménagement d'un point pour l'abreuvement du troupeau ovin qui pâture les landes du Beaujolais, réalisé par *les Brigades vertes du Rhône*. Sur le plateau de Montselgues un bûcheronnage sélectif suivi d'un débardage par traction animale de bouleaux et de résineux avait comme objectif de faciliter l'accès des troupeaux. Sans oublier les poses de clôtures pour l'installation de pâturage sur plusieurs sites.

Des chantiers plus atypiques

Citons comme exemples le murage d'anciennes galeries de mines, en ne laissant que 20 cm au sommet pour le passage des colonies de chauves-souris, sur le Mont-Caume, en partenariat avec *le Cen PACA* ; une fauche expérimentale sur quadrats, sur les champs captant de Crépieux, suivie par *le CBN alpin* en partenariat avec *Véolia eau* ; l'arrachage mécanique d'arbustes sur le marais de Montbrezieu ou encore la coupe de sapins de Noël sur la tourbière des Molones. Pour le Rhône, signalons des débroussaillages sélectifs au sein de la mégaphorbiaie dans le bois humide des Molières ou dans la lande de Berthoud autour de ronciers et de prunelliers propices à la nidification des busards cendrés, ou encore en maintenant les touffes d'euphorbe des marais sur Boistray.

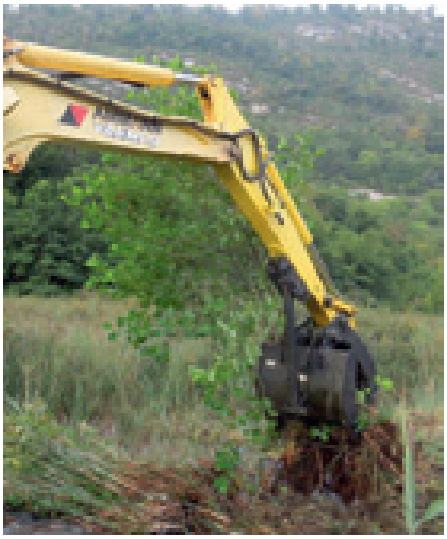

Qui veut semer au levant, récolte auparavant

La revégétalisation « forcée » des zones humides passe souvent par l'étalage de foins coupés sur d'autres sites proches. Un casse-tête subsiste : selon la date de fauche, il est difficile de profiter d'une pleine maturité de graines de toutes les espèces souhaitées. Sur le marais de Boistray par exemple, les premières années de fauches effectuées trop tardivement favorisaient les semences de chardon, alors en pleine maturité, au détriment des plantes de zones humides. Pour éviter ce côté aléatoire de non maîtrise de la date de fauche, les Cen Savoie et Rhône-Alpes travaillent sur la récolte de graines *in situ* alors qu'une entreprise de la région adapte une récolteuse mécanique de graines.

La communication

Un cap est passé : après l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication en 2014, diverses déclinaisons s'invitent aujourd'hui dans la communication. Elles sont, d'une part, d'ordre graphique et renforcent l'identité du Cen Rhône-Alpes sur ses nombreuses éditions. Elles concernent, d'autre part, les outils et les messages déployés sur les territoires avec le réflexe de privilégier la qualité.

Des patrimoines à interpréter...

Parler des patrimoines et expliquer les liens entre nature et activités humaines est devenu une priorité en termes de sensibilisation des publics. En 2015, trois projets de sentiers d'interprétation ont été mis en chantier, l'un sur la colline de Revirand en Ardèche, les deux autres dans l'Ain, sur la tourbière des Renons à Oyonnax et sur les anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord.

...et à animer !

Le programme d'animations proposées sur les sites conservatoires s'est considérablement étoffé cette année. Le recrutement d'un animateur des patrimoines dans l'Ain (en stage puis en CDD) a permis le passage à la vitesse supérieure avec, pour ce seul département :

- 11 animations proposées au grand public ;
- 14 animations pour les scolaires ;
- 14 actions de « maraudage », pour aller à la rencontre des promeneurs et répondre à leurs éventuelles questions.

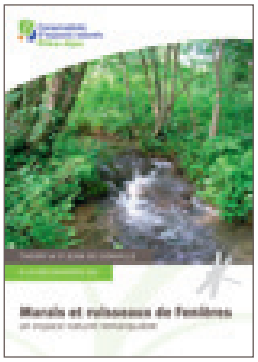

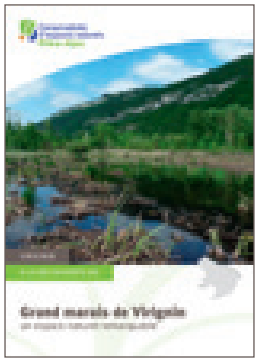

Aller plus loin dans la vulgarisation du plan de gestion et l'appropriation locale du travail réalisé sur les sites, c'est l'enjeu de la nouvelle mouture de ces synthèses de 12 pages dont le look et la structure ont été revus. La finalité de ce travail est d'élargir la diffusion de ce document à un public profane sur le territoire concerné et d'affirmer son rôle dans la sensibilisation locale.

Un graphisme revisité

Il était nécessaire de rafraîchir la maquette des cahiers techniques, fonctionnelle depuis plus de dix ans, et c'est maintenant chose faite. En parallèle, les diverses éditions ont été revues et mieux calées graphiquement, de façon à construire une identité visuelle partagée.

Sensibiliser par la BD

C'était le projet de communication phare pour l'année 2015 ! Une bande dessinée qui sert d'appui pour communiquer sur ce que font divers camps militaires en matière de préservation de la biodiversité. Son arrivée automnale a été bien accueillie, distribuée au sein de tous les Cen et des instances militaires nationales. Des dédicaces sont prévues pour 2016 sur plusieurs camps entre les organisateurs, les jeunes dessinateurs sortis de l'école Emile Kohl et les militaires de rang.

L'organisation nouvelle en six Cen pour la nouvelle région a demandé un premier travail de rédaction sur Qui sommes-nous ? Une nouvelle plaquette remplace le tableau de bord mutualisé à l'échelle de Rhône-Alpes élaboré trois ans auparavant.

La lac d'Annecy est le dernier sorti de la collection régionale des guides du patrimoine naturel. Une excellente collaboration avec *Asters* et *le Syndicat du lac d'Annecy*, ainsi qu'une quinzaine d'autres acteurs locaux, a permis d'offrir une approche du lac orientée sur son bassin versant et les richesses du territoire.

Un tout nouveau marque-page pour le Cen.

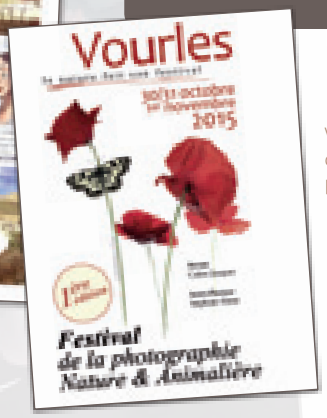

Vourles était à l'honneur en octobre avec le premier festival de photographie nature et animalière. Une première pour la région couronnée d'un vrai succès avec 1500 visiteurs sur trois jours. Le Cen a été partenaire de l'événement. A noter le nouveau rendez-vous : du 29 septembre au 2 octobre pour une seconde exposition, parrainée par Vincent Munier.

Ain

Le Cen accompagne *le Département de l'Ain* dans la mise en œuvre de sa politique espaces naturels sensibles. En effet, plusieurs sites gérés par le Cen ont été labellisés espaces naturels sensibles, comme le magnifique ensemble que constituent la carrière, la tourbière et la combe de Cerin à Ambléon, d'autres étant en préparation comme le complexe de zones humides sur Brénod. Les premiers comités de sites ont eu lieu. En parallèle, les deux partenaires ont engagé un gros chantier de cartographie des corridors biologiques sur le département afin d'apporter des éléments concrets et efficaces dans les documents d'urbanisme en cours de préparation. Sur le terrain, le travail continue avec d'importantes restaurations hydrologiques de zones humides et de nombreux chantiers.

En avant pour une première !

Sur les marais de Sens, du Nez ou encore sur l'étang de Lassigneu, la tourbière et le lac de Crotel, ont eu lieu les premières actions concrètes de restauration avec exploitation de peupliers, réfection de digues, réouverture de milieux naturels par broyage. C'est aussi le cas du marais de Poisat avec l'aménagement du fossé central et la pose d'un seuil.

L'activité dans l'Ain en quelques chiffres

- 60 sites en gestion conservatoire, 8 656 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 4 046 hectares dont :
  - 3 784 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique ;
  - 283 hectares en propriété Conservatoire.

Une rencontre autour du glaïeul des marais

S'il est rare de consacrer une journée à une plante, celle-ci le vaut bien ! Son extrême niveau de rareté nécessitait de réunir les personnes impliquées sur divers programmes de préservation, dans l'Ain, la Haute-Savoie mais aussi des Suisses et des Alsaciens, et notamment trois conservatoires botaniques nationaux. La connaissance de l'espèce est maintenant bonne ; le constat est fait que les populations sont plutôt en progression, la pérennité des financements restant le point le plus incertain.

Restaurons la fonctionnalité des zones humides !

Après l'élaboration de plans de gestion, l'heure a sonné d'un approfondissement des connaissances sur l'hydrologie de certaines zones humides et de mettre en oeuvre divers chantiers. Retrouver une fonctionnalité appropriée et durable est l'objectif. Divers accompagnements de collectivités ont porté leurs fruits en ce sens : *la Communauté de communes Bugey Sud* a lancé un plan d'actions sur la restauration de la morphologie des cours d'eau du bassin versant du Furans et du Gland, le Cen apportant des éléments méthodologiques. Sur le marais de Vaux, un projet global travaillé avec le syndicat de rivière inclut la restauration hydrologique du marais, l'assainissement et l'eau potable des communes concernées. Ces projets sont suivis par *l'Agence de l'eau RMC* et *le Département de l'Ain*.

Question chantiers, celui de la tourbière de Rougemont a été exemplaire : effacement de réseaux de drains, pose de 37 seuils, décapage superficiel du sol sur une zone envahie par le solidage du Canada et réutilisation des matériaux pour combler 500 ml de drains, le tout en partenariat avec *l'entreprise Mouchet*.

Sur le marais d'Archine, c'est le ruisseau d'amenée d'eau qui a été repris. Un corroi argileux permet maintenant d'étanchéifier le fond et d'éviter l'infiltration en amont du marais. Celui-ci retrouve une plus grande fraîcheur pour sa roselière et une meilleure diversité. *CNR*, propriétaire de la moitié du site, participe financièrement à ces travaux. Notons également une grosse phase de conversion de peupleraie en prairie sur le marais de Poisat, avec l'arasement des souches favorisant l'entretien ultérieur par la fauche, et la pose d'un seuil en palplanche pour réguler le niveau d'eau en partenariat avec les propriétaires.

Une activité chantier importante

A l'échelle de l'année, ce ne sont pas moins de 34 chantiers en sous-traitance dont huit entreprises partenaires (six sont basées dans l'Ain), plusieurs partenariats avec des agriculteurs, des actions sur une dizaine de sites menées avec deux entreprises d'insertion sociale. Notons en complément que quatorze agriculteurs bénéficient de la gestion de sites, récupèrent du fourrage ou du paillage pour leur exploitation ou effectuent des travaux en prestations. A noter également les interventions complémentaires de structures de formation : *la Maison familiale et rurale de la Petite Gonthière* présente sur huit sites du département en 2015 et *l'ISETA de Poisy* avec lequel des échanges de bons procédés permettent à chacun d'y trouver un intérêt.

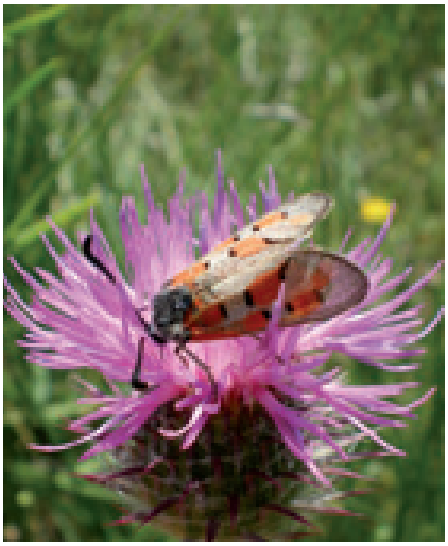

Des chantiers tout en finesse

Au niveau des sources tuffeuses des Broues, à Divonne-les-Bains, pas question d'user de gros matériel. C'est manuellement que la fauche a été effectuée en 2014, le résultat observé en 2015 atteste du fort développement du liparis et de la spirante d'été dont le site représente la seule population de l'Ain.

Dans le Bugey, plusieurs chantiers se sont faits en régie, sur de petites surfaces qui étaient à rajeunir (coupe de ligneux, débroussaillage manuel…). De petits travaux d'éclaircie ont aussi eu lieu autour de plantes assez exceptionnelles tels le sabot de Vénus et l'orchis musc.

C'est aussi dans la finesse et dans la concertation que la cohabitation entre le castor et les usages agricoles et forestiers est détaillée sur les anciens méandres du Rhône de Serrières-de-Briord. Un jeu de rôle a été confié à la FRAPNA qui a accepté d'endosser le rôle du castor pour faire accepter sa présence sur le site. Au-delà de ce travail, l'animation foncière se poursuit afin de compléter l'acquisition en indivision avec la commune et un plan d'interprétation des patrimoines est lancé.

Les rencontres avec le public montent en puissance

38 animations ont été proposées aux publics : 14 à des scolaires, avec 334 enfants présents, 11 sorties plus grand-public, avec 210 personnes et 4 sorties inscrites dans des événements locaux, 14 actions de maraudage sur 7 sites différents. Cette montée en puissance s'accompagne, pour la première fois, du recrutement d'une animatrice des patrimoines, Laurène, en stage pendant 6 mois et concrétise les nouvelles orientations de la stratégie régionale de communication.

Un séminaire a d'ailleurs été élaboré à l'échelle de l'équipe sur cet aspect « communication » afin de favoriser les balades contées, le land art ou encore le bricolage dans la nature, sachant que 16 sites sont déjà équipés d'outils pédagogiques et 3 démarches d'interprétation sont en cours sur des espaces naturels sensibles avec le Département de l'Ain.

A noter que les journées du patrimoine ont poussé le Cen jusqu'à Lhuis avec l'inauguration de panneaux d'interprétation conçu en partenariat avec *le CPIE Bugey Genevois* et avec une forte implication des citoyens.

Du nouveau en termes de géologie

Outre l'implication sur le nouvel espace naturel sensible incluant la carrière de Cerin, trois éléments ont marqué l'année 2015 sur cet angle géologique.

Tout d'abord à Boyeux-Saint-Jérôme avec la conception d'un espace découverte le long de la départementale sur les récifs à spongiaires (éponges marines) datant de bien avant la formation de la chaîne jurassienne. Des panneaux d'information ont été préparés, parlant du milieu marin de l'époque… jusqu'à celle actuelle.

Le second concerne le classement en réserve naturelle régionale du récif fossile de Marchon, découvert par Christian Gourrat. Une convention a été signée entre *Région*, *Commune d'Arbent* (propriétaire) et Cen (gestionnaire). C'est l'une des plus petites réserves de France et la première en Rhône-Alpes à porter sur la géologie. Ce récif fossile est riche en rudistes, conservés en position de vie.

Enfin, des réunions en mairie de Villebois ont abouti à la désignation du Cen comme maître d'ouvrage d'une action de valorisation de la carrière des Meules, l'un des 25 sites géologiques remarquables de l'Ain. Un bail emphytéotique est proposé au Cen, après son rôle dans l'émergence du projet, pour redonner vie à la carrière, berceau du choin de Villebois, un calcaire de grande qualité.

Agri-environnement

Le travail sur de nouveaux PAEC a porté sur le Bugey, aux côtés de *la Société d'économie montagnarde de l'Ain*, avec une première phase de contractualisations et sur la Bresse, avec l'élaboration de diagnostics d'exploitations. Sur ce territoire, *Cap3B, communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse,* s'appuie sur le modèle de contractualisation proposé par le Cen concernant les zones humides et propose une mesure « prairie fleurie » calée sur l'obligation de disposer, au bout des cinq ans de travail de l'exploitant, d'un certain nombre des fleurs pré-identifiées dans la mesure.

Si le Cen n'était pas, cette année, organisateur d'un concours « prairies fleuries », il contribuait au jury de celui organisé par *la Chambre d'agriculture de l'Ain* sur les prairies inondables du Val de Saône. Notons également une forte collaboration avec la mairie de Manziat pour recréer de la surface agricole par reconversion d'une peupleraie de modeste qualité.

Interprétons le patrimoine !

Plusieurs plans d'interprétation ont été élaborés, avec un fort volet participatif. Après le lac de Millieu, un sentier a été travaillé durant l'année sur la tourbière des Renons, à Charix, et sur le marais de Serrières-de-Briord, alors que s'engage sur Niévroz, autour du fleuve Rhône, un accompagnement de la commune sur un nouveau projet.

L'apport de la télédétection

Le Cen a préfiguré une cartographie des habitats naturels de la partie française du Grand Genève, au 1/10000 et par télédétection. Des éléments de bibliographie, de typologie et de méthodologie ainsi qu'un catalogue de données ont été produits en adéquation avec les projets déjà existants en France (*Carhab*) et en Suisse. Le projet est piloté par *le Département de l'Ain* ; les acteurs du programme Interreg sont enthousiastes ; la mise en œuvre opérationnelle est maintenant à construire.

Une actualité brûlante sur le camp de la Valbonne

Alors que le Cen déposait un dossier de financement par le Fonds d'intervention pour l'environnement du *Ministère de la défense* pour étoffer le pâturage par les ânes sur la Valbonne, 380 hectares sont partis en fumée, durant l'été très chaud. Cet événement aurait pu être dommageable mais, le feu courant et localisé surtout à la zone centrale fortement embuissonnée a mis à l'épreuve la capacité de résilience de la nature. Actuellement trente ânes sont présents sur le camp, hormis en période de montée en alpage, ainsi que les troupeaux bovins de deux éleveurs de l'Ain qui proposent de la viande de qualité bio et de la vente directe.

Rubrique rencontre : de belles surprises !

Un papillon particulièrement rare et plus observé depuis 1971 a fait sa réapparition dans le Haut-Bugey : *Coenonympha heros*. Quant à l'agrion de Mercure, il a été redécouvert sur le Pays de Gex alors qu'une étude sur le rat des moissons a montré l'enjeu que représente la plaine de la Versoix pour cette espèce très localisée côté suisse et plutôt bien présente dans les roselières et prairies humides de la rive est. Côté plantes, le double broyage annuel pratiqué sur le marais de Vial semble porter ses fruits avec la découverte de la stellaire des marais, peu fréquente dans l'Ain.

Une approche interdépartementale

L'équipe chargée de travailler sur ces deux départements s'est légèrement modifiée durant l'année avec le départ d'Émilie Dupuy, remplacée par Marie-Anne Revaka-Garaud. Outre l'envie de conforter l'entrée agro-pastorale notamment sur les pelouses et les « gras », c'est sur les zones humides qu'a porté une partie conséquente des projets, avec des réflexions menées successivement avec *les conseils départementaux de l'Ardèche et de la Drôme*.

Un comité technique interdépartemental

« Vers la définition de stratégies zones humides partagées sur les territoires » : cette question était traitée à la fois à l'échelle de l'Ardèche et de la Drôme. Une économie d'échelle, une mutualisation de savoir, toujours est-il que cet événement organisé le 23 novembre à Montéléger a favorisé les synergies entre 56 acteurs préoccupés par la préservation des zones humides. Pour parfaire le tour d'horizon des départements, celui de l'Ain apportait, en tant que grand témoin, un point de vue complémentaire en termes de stratégie zones humides. L'animation a été confiée à Antoine Rouillon, directeur de *la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie*. Des ateliers participatifs, une table ronde et la visite d'un projet de restauration de la fonctionnalité d'une zone humide agricole renforçaient le côté dynamique de ces rencontres.

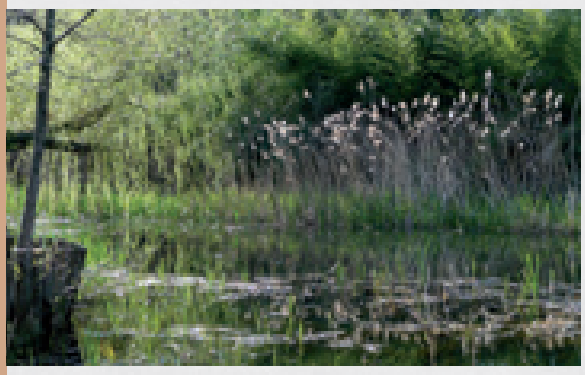

Des inventaires enrichis

Les deux inventaires départementaux des zones humides ont été mis à jour avec de nouvelles données (inventaire complémentaire, cartographie des habitats Natura 2000...) collectées et compilées par le Cen. Une discussion est en cours avec l'État, les Départements, la Région et les deux agences de l'eau pour envisager un nouveau porté à connaissance de cet inventaire auprès des collectivités. En déclinaison de ces outils de sensibilisation, plusieurs collectivités se sont saisies de l'information et ont engagé avec le Cen un travail d'élaboration de stratégie zones humides sur leur territoire (exemples pages suivantes).

Veiller sur le foncier

Cet angle complémentaire porte sur les zones humides : dans le cadre de son partenariat avec *la SAFER*, le Cen a réactivé la veille foncière dans l'Ardèche et l'a instaurée dans la Drôme. Deux secteurs du fleuve Rhône ont été intégrés parmi les territoires sur lesquels la SAFER informe le Cen de tout acte de vente afin que celui-ci puisse se proposer acquéreur et engager les négociations à l'amiable auprès du propriétaire, selon les enjeux naturels en présence. De plus, une enquête foncière sur les secteurs « Baix Logis-Neuf et confluence avec la Drôme » et « Montélimar » a été engagée. Un courrier va être envoyé à l'ensemble des propriétaires, visant de futures négociations.

La Drôme

Des stratégies pour les zones humides

Les collectivités locales de la Drôme s'emparent des zones humides ! Un besoin de mieux cerner et prioriser les enjeux émerge. Sur la Drôme des Collines, une étude complémentaire à l'inventaire, suivi d'une hiérarchisation, a été effectuée sur les bassins versants de la Joyeuse, le Chalon, la Savasse et l'Herbasse. *La Communauté d'agglomération Valence Romans* et *la Communauté de communes du pays de l'Herbasse*, porteurs de cette réflexion avec l'appui du Cen, visaient la définition d'une dizaine de priorités sur chaque bassin versant. L'analyse a notamment abouti à l'élaboration d'un plan de gestion sur le marais des Ulèzes, à Saint-Donat-sur-Herbasse, porté par la commune.

Sur l'Ouvèze provençale, le Lez et l'Aygues, le travail est mené en collaboration avec *le Cen PACA* : mutualisation des inventaires de zones humides, approche hiérarchisée commune et élaboration de pistes de stratégie afin que les collectivités locales puissent s'en saisir. Sur le Roubion et le Jabron c'est une contribution à l'étude de hiérarchisation des zones humides et une stratégie d'intervention qui était au programme, un préalable au contrat de rivière de 2017.

Ces deux dernières années, le Cen a accompagné *le Département de la Drôme* dans sa réflexion sur les dix ans de suivi scientifique du marais des Bouligons. Pertinence, intérêt, méthodologie et surtout analyse croisée et interprétation ont été le coeur des discussions avec les différents organismes qui réalisent ces suivis : *LPO, FRAPNA, ECOTER, Sympetrum, Fédération départemental de pêche*...

Une démarche exemplaire sur les Nays

Sur la zone humide des Nays, à Saint-Roman en Diois, l'accompagnement concernait l'élaboration d'un plan de gestion, en partenariat avec *le Syndicat mixte de la rivière Drôme*. Les actions proposées portent sur la conservation et la mise en valeur de la biodiversité avec la présence notable du castor, auteur de barrages et de huttes. Pour prolonger la démarche, le syndicat prend le relais de la commune en 2016 avec un travail sur les fonctionnalités de la zone humide.

SCoT, toujours !

L'un des premiers contrats vert et bleu signé avec *la Région* est passé en phase de mise en œuvre. Le Cen est maître d'ouvrage de cinq des actions prévues, orientées sur des enjeux zones humides, vieilles forêts, la totale ! La co-animation s'effectue avec *le Syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain*.

Pour *le SCoT des rives du Rhône et du bassin d'Annonay* l'accompagnement du Cen s'est traduit par la réalisation d'un inventaire complémentaire des pelouses sèches par *Nature vivante* sur des secteurs récemment ajoutés. L'objectif pour 2016 est d'avoir la même réflexion sur les zones humides.

Sur les montagnes des Baronnies provençales

Des diagnostics croisés pastoraux et environnementaux ont été produits sur les montagnes de Banne et de Palle. Il convenait de proposer aux acteurs locaux, et en priorité aux éleveurs, un appui technique de gestion et d'améliorer la connaissance et la préservation de ces espaces remarquables. *Le Parc naturel régional des Baronnies provençales, l'Association Départementale d'Economie Montagnarde* et *le Cen* ont travaillé conjointement ; des restitutions ont été faites auprès des éleveurs, avec la proposition d'une série de pistes d'actions. L'idée était aussi de prendre le recul nécessaire par rapport à la méthode de diagnostic croisé.

Les sables du Tricastin

L' animation de ce site Natura 2000 a été proposée à *la Ligue pour la protection des oiseaux* et au Cen. Les enjeux du site reposent surtout sur la présence de pelouses sableuses, de chênaies, de zones humides et de belles populations de chauves-souris. Au cœur se trouve l'étang Saint-Louis sur lequel le Cen était autrefois impliqué. Le site inclut également la mare temporaire et la sablière de Réauville sur lesquelles le Cen intervient en accompagnement de la commune dans le cadre des espaces naturels sensibles.

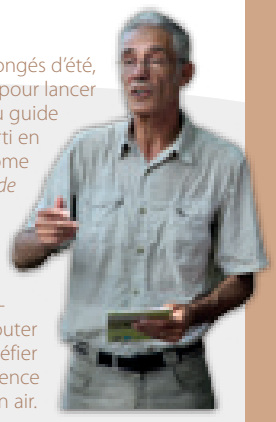

Avant l'arrivée des congés d'été, le moment était opportun pour lancer officiellement la diffusion du guide du patrimoine naturel, sorti en début d'année sur la Drôme des Collines. *La commune de Moras-en-Valloire* a accueilli l'événement en marge de la petite zone humide des Fontaines, une occasion de visiter un lieu où les patrimoines se mêlent, avant d'écouter le professeur Gilbert Cochet défier le bruit du vent pour sa conférence en plein air.

Un chantier fort en émotions

Dans le nord des Baronnies provençales, l'espace naturel sensible de Montrond a accueilli une équipe de travailleurs handicapés de *l'ESAT de Rosans*. Bûcheronnage, élagage, coupe de pins pour favoriser la circulation des troupeaux et la réouverture des pelouses… des travaux d'envergure pour une équipe passionnée par un chantier qui change des missions d'entretien d'espaces verts plus communes. Pour le Cen, c'est l'occasion de répondre à des enjeux éco-pastoraux en aidant des structures à forte vocation sociale. Un parcours de découverte des patrimoines a été finalisé sur ce site, le long d'un sentier de randonnée avec possibilité de faire une nuitée dans une cabane pastorale.

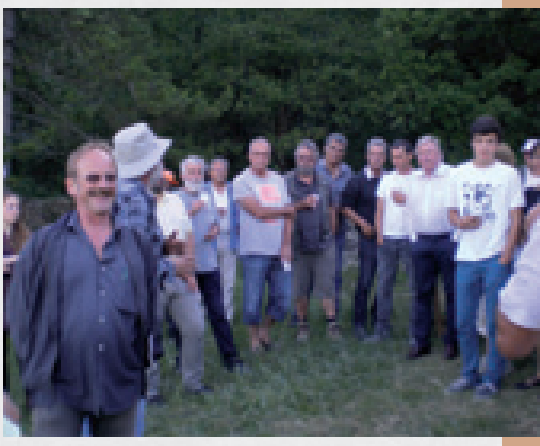

Au chantier de remise en état des murs de pierres sèches qui maintiennent les terrasses du site des Perdigons a succédé un moment d'inauguration, le 19 juin. Outre sa propre valeur culturelle, l'entretien de ce patrimoine permet aussi le maintien d'un éleveur pour la gestion globale du site et les pelouses à orchidées lui en savent gré.

L'activité dans la Drôme en quelques chiffres

- 7 sites en gestion conservatoire, 376 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 277 hectares dont :
  - 256 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique ;
  - 21 hectares en propriété Conservatoire.

Le Conseil départemental de l'Ardèche a confié au Cen la gestion pour 5 ans de ses propriétés de forêts, de landes et de zones humides sur le réseau de tourbières du plateau de Montselgues, soit 55 hectares. Le Cen officialise également un appui aux collectivités à travers la signature des contrats de rivière des bassins versants du Chassezac et des rivières Beaume et Drobie et pour lesquels l'élaboration de stratégies de préservation des zones humides est programmée.
L'angle pastoral est marqué par une implication sur la construction des PAEC Ardèche méridionale et Montagne ardéchoise. Enfin, sur l'entrée aménagement du territoire, *le Syndicat Ardèche méridionale* a souhaité impliquer le Cen dès la phase d'élaboration de l'état initial de l'environnement de son SCoT.

Des stratégies pour les zones humides

En Ardèche, c'est surtout avec le Syndicat Eyrieux Clair que le Cen travaille sur une stratégie zones humides. La collaboration est déjà assez ancienne sur ce territoire sachant qu'elle a pris une ampleur nouvelle cette année avec l'aide au recrutement d'un bureau d'études, l'élaboration de lettres d'info et d'ateliers de concertation. L'enjeu est l'appropriation de la préservation des zones humides par les locaux, c'était l'une des fiches actions du contrat de rivière.

Mobilisation collective autour de la biodiversité

Fin novembre, la météo a contribué au succès d'un chantier de nettoyage et d'enlèvement de déchets sur la plaine alluviale de l'Ardèche, au sud d'Aubenas. Beaucoup d'énergie dépensée mais aussi de convivialité, notamment un repas offert à la soixantaine de participants, étaient nécessaires pour extraire 60 m³ de déchets soit 15 tonnes ! Cette plaine, essentiellement agricole et naturelle, est maillée de nombreuses zones humides, espaces entre terre et eau qui remplissent grand nombre de fonctions utiles pour le territoire.

Sur ce même secteur, la Fête de la nature, en mai, avait déjà amené près de 120 personnes à profiter de nombreuses activités pédagogiques, balades découvertes, animations ludiques et spectacles possibles grâce à de multiples collaborations avec les partenaires locaux (société de pêche locale, école du quartier, FRAPNA, ludothèque, compagnie de théâtre…). Notons enfin une intervention printanière auprès d'une association locale de randonneurs pour présenter la plaine et ses enjeux.

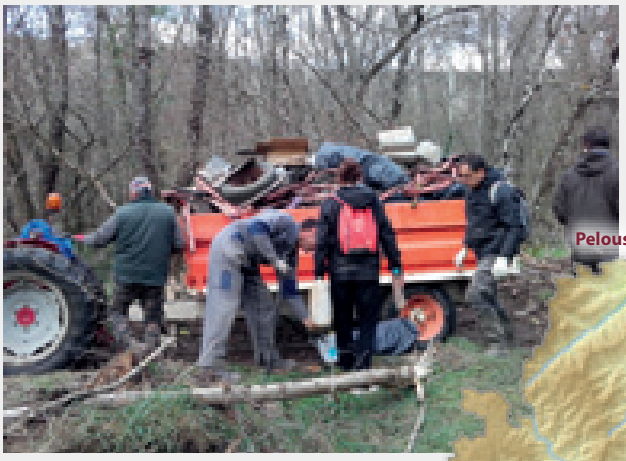

Le ramassage des déchets dans la plaine alluviale.

Sur le bassin du Chassezac, l'appui aux collectivités a déjà porté ses fruits : à Loubaresse la phase opérationnelle d'un projet de restauration de mares sera réalisée à l'automne 2016. Elles vont concilier le pastoralisme, avec l'abreuvement des troupeaux, et la conservation des fonctionnalités des zones humides.

L'activité en Ardèche en quelques chiffres

- 21 sites en gestion conservatoire, 2 738 hectares concernés et 3 sites en animation foncière ;
- la maîtrise d'usage concerne 308 hectares dont :
  - 197 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique ;
  - 111 hectares en propriété Conservatoire.

Grottes : de nouvelles conventions

Le rapprochement avec le monde de la spéléologie est particulièrement fort en Ardèche. En déclinaison de la convention signée avec *le Comité régional de spéléologie* un programme expérimental de description et de hiérarchisation des cavités et des systèmes karstiques à enjeu est testé en Ardèche, en partenariat avec *le Comité départemental de spéléologie* et *la LPO Ardèche*. Une méthodologie appropriée est co-construite avec les élus concernés, des universitaires et les services de l'état *(DDT, DRAC, ARS)*, avec un fait majeur : la prise en compte des milieux de surface, souvent déconnectés de leurs pendants souterrains. Ce travail doit se finaliser fin 2016.

En parallèle, deux nouvelles cavités situées sur la commune de Grospierres ont été contractualisées : en plus de la grotte des Conchettes, l'aven Espatty et l'aven By, connues pour la présence du petit rhinolophe en transition automnale, font l'objet d'une convention avec le propriétaire, pour la première, et d'un accord verbal, pour la seconde.

Païolive : une reconquête pastorale

Sur les communes de Lablachère et Saint-Genest de Beauzon, le Cen se concentre maintenant pour faire émerger une reconquête pastorale des gras de Serre de Montredon et des Barelles, avec une importante phase d'animation foncière en cours. Les premières conventions et acquisitions ont été conclues en 2015.

Un nouveau regard sur le Coiron

Une collaboration avec l'ISARA s'est traduite par un travail précis pour sauver les précieuses mares temporaires du plateau, avec l'emblématique renoncule à fleurs latérales. Face au manque de connaissances hydrologiques, des prises de vue aériennes par drone pour la microtopographie ainsi que plusieurs profils réalisés à la tarière pour évaluer la profondeur de sol permettent de mieux comprendre les écoulements superficiels de ce bloc de basalte fissuré. Des activités pédagogiques ont été menées par *la FRAPNA* en fin d'année, ciblant l'école de Saint-Pons.

Des nouvelles des tourbières du plateau

Sur la Tuilière, le Cen a repris le plan de gestion avec un travail d'amélioration de la connaissance et un nouveau programme d'actions. Un stage de six mois a éclairci le fonctionnement hydrologique de la tourbière alors que *le CBN Massif central* approfondissait la connaissance de la boulaie à sphaigne, un habitat rare en Ardèche, et que *la Fédération de pêche* analysait la population piscicole du Liauron qui traverse la tourbière. De premiers travaux se sont engagés : réouverture par coupe de pins sylvestres, creusement d'une zone d'eau libre et dégagement pour favoriser les zones à sphaignes.

Sur le Creux de l'âne, l'année était plutôt aux travaux lourds avec la recherche d'un bûcheron pour éliminer une plantation de résineux médiocre au profit d'un fonctionnement hydraulique retrouvé pour la tourbière.

Notons enfin l' appui apporté au *Syndicat de gestion du lac de Devesset* pour un diagnostic nature sur le lac, qui doit alimenter un projet de sentier d'interprétation prévu sur 2016.

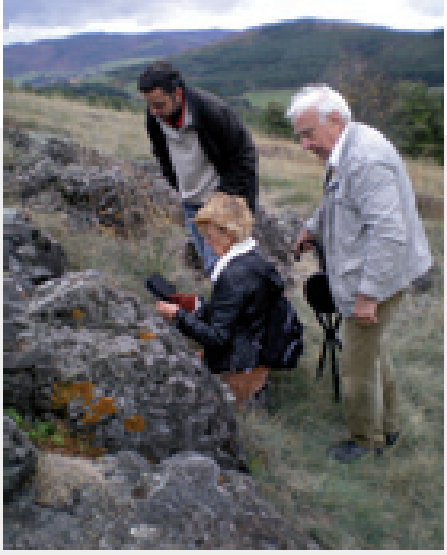

Paul Berthet, botaniste lyonnais, en visite sur le suc de Clava, venu revisiter les fougères qui l'ont passionné une grande partie de sa vie.

Sur Montselgues, une maquette pédagogique permet maintenant de travailler sur l'évolution paysagère, la consommation de l'espace et des ressources, avec trois scenarii : l'état actuel, un scénario d'utilisation optimal des ressources naturelles, un autre plus catastrophique proposant le développement de grandes infrastructures touristiques. C'est l'association La Fage, partenaire de longue date sur ce plateau, qui anime son utilisation auprès de scolaires.

Des pelouses confortées

Sur la vallée de l'Eyrieux, une étude de faisabilité sur les pelouses sèches a permis d'identifier six sites prioritaires et lancer pour 2016 une phase d'animation foncière. A noter un petit éperon de basalte recelant la rare achillée tomenteuse. Plus au nord, sur la colline de Revirand, plusieurs chantiers, impliquant notamment des bénévoles, ont permis de rendre effectif le pâturage par des ânes. En parallèle, un sentier d'interprétation a été conçu avec la commission environnement de *la Commune de Savas*, faisant référence à la fois au patrimoine naturel et historique.

Encore plus au nord, le suc de Clava a été utilement piétiné pour l'arrachage quasi annuel des pins sylvestres de l'année. Depuis 1998, ce n'est pas moins de 5 500 pieds qu'il a fallu arracher pour maintenir la pelouse en bon état. La réflexion sur la possibilité de pâturage est à nouveau en discussion avec les acteurs locaux, dans le cadre de la révision en cours du plan de gestion.

Faisant suite à l'étude de faisabilité sur les pelouses de la costière rhodanienne, un travail est en cours sur une dizaine de sites et trois communes concernées afin de maîtriser le foncier relatif à quelques belles pelouses sèches. Un plan de gestion multi-sites devrait être engagé, sachant qu'une première convention a été signée en avril 2015 avec *la commune de Champagne* pour le site de Gargousson : 5,5 hectares de pelouses à pulsatille.

Loire

Un nombre de sites gérés en augmentation, une implication dans plusieurs programmes de restauration des continuités écologiques, une forte mobilisation sur les projets agri-environnementaux et climatiques (PAEC)... l'équipe Loire n'a pas chômé en 2015 ! L'année a également été marquée par la finalisation de l'inventaire des zones humides porté par *le Département de la Loire* et la mise en place d'une cellule d'assistance technique zones humides, dont l'animation a été confiée au Cen. Une nouvelle mission qui a conduit à renforcer le partenariat avec *l'Agence de l'eau Loire-Bretagne*, avec une convention-cadre à l'échelle nationale en prime !

Les micro-reliefs sur la montagne au-dessus de Sauvain ont été explorés par Nicolas Bérini, stagiaire, qui a mis en évidence des habitats anciens d'estive, ou proto-jasseries. Des découvertes qui ont passionné l'équipe du Cen et les populations locales (ces travaux ont été présentés à l'occasion des Journées européennes du patrimoine) et qui intéressent aussi plus largement la communauté scientifique : l'exploration se poursuivra en 2016 dans le cadre d'un programme de recherche.

La tourbière de Muzy, à Saint-Bonnet-des-Quarts, a son bassin versant à cheval sur la Loire et l'Allier. A ce titre, elle est gérée par le Cen Allier en association avec le Cen Rhône-Alpes. Un bel exemple de collaboration inter-Cen !

Dans le cadre du programme de préservation de la flore patrimoniale du département de la Loire, le Cen s'efforce de trouver une solution pour redonner à l'étang Royon, aux Salles, un fonctionnement normal. Autre dossier tout aussi atypique et passionnant : l'accompagnement de *la station de ski de Chalmazel*. Située en zone Natura 2000, celle-ci abrite de nombreux enjeux biodiversité. Une notice de gestion a été mise en place en 2015 pour concilier au mieux développement touristique et préservation de la biodiversité.

L'activité dans la Loire en quelques chiffres

- 18 sites en gestion conservatoire, 1 774 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 458 hectares dont :
  - 455 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique ;
  - 3 hectares en propriété Conservatoire.

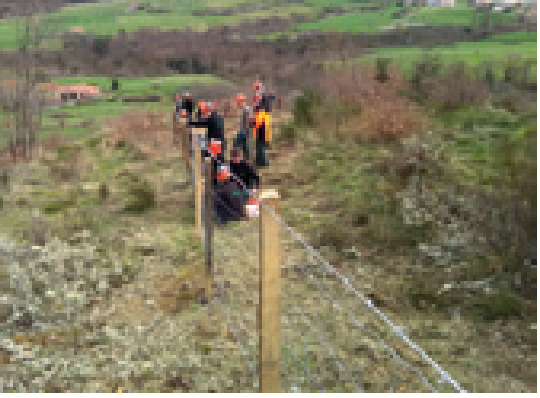

Pour préparer l'installation des chèvres, des travaux ont été réalisés cet hiver avec *la MFR de la Petite Gonthière* sur le Montclaret.

Un réseau de pitons dynamique

Co-financé par *la Région, le Département de la Loire* et *le FEDER*, le programme de préservation des pelouses sèches sur basalte du Forez donne de très bons résultats. Deux nouveaux sites rejoignent cette année le réseau : le Pic d'Os à Essertines-en-Châtelneuf et le Suc de Lavieu (grâce à la veille foncière de *la SAFER*), ce qui porte à 10 le nombre de sites d'intervention du Cen dans le cadre de ce programme. Autre belle avancée : en 2015, le Montclaret a été doté d'un plan de gestion pour les cinq ans à venir et, en parallèle, une convention d'usage a été signée entre le Cen et des propriétaires, ce qui permettra la gestion par pâturage d'une parcelle de pelouse sèche. Deux autres plans de gestion ont été rédigés pour le Pic d'Os et le Mont Semiol, deux pitons entre plaine et montagne avec une grande diversité d'enjeux. D'autre part, des propriétaires forestiers ont pu participer à une journée de sensibilisation en lien avec *le Centre régional de la propriété forestière* sur la gestion des forêts sèches. Une notice de gestion a été diffusée à cet égard.

Focus sur les milieux secs

Un programme interdépartemental a été mené sur les milieux ouverts thermophiles : des pelouses aux landes, le facteur commun étant le déficit hydrique. Appuyé par des fonds *FEDER Massif central* et *Région*, ce travail a permis des inventaires plus approfondis ainsi que la gestion de plusieurs sites, avec une mutualisation à l'échelle du Massif central. *Le Conservatoire botanique national* ainsi que divers partenaires techniques départementaux ont pris part à ce projet.

Un réseau de zones humides qui progresse !

Dans le sud Forez, les efforts de prospection et de communication se poursuivent, avec notamment l'organisation d'une balade-découverte à la Chapelle-en-Lafaye le 5 septembre, qui a permis d'échanger avec une bonne vingtaine d'habitants. Un peu plus au nord, à Gumières, le Cen accompagnait cette année les propriétaires et usagers de la tourbière du col des Limites, une réflexion collective qui a abouti à la rédaction d'une notice de gestion pour des pratiques agricoles adaptées.

Une année charnière pour les corridors de SEM

Le Cen a procédé cette année à l'évaluation du contrat corridor 2011-2015 de *Saint-Etienne Métropole*, une mission atypique pour le Conservatoire qui élargit ainsi sa palette d'implications possibles sur ce type de projets. Cette évaluation a servi de support à la communauté urbaine pour configurer son nouveau contrat 2016-2020, dans lequel le Cen sera de nouveau amené à jouer un rôle important. Parallèlement, le travail s'engageait sur les corridors du Grand Pilat, avec notamment, en 2015, une forte implication sur la Côtière rhodanienne. Un nouveau contrat vert et bleu est également en émergence, porté par *la CALF*.

Des collaborations pour une bonne gestion forestière

Le bois du Roy à Andrézieux-Bouthéon est le seul site exclusivement forestier géré par le Cen, dans le cadre d'une mesure compensatoire de *SNF*. Cette année, plusieurs études ont été conduites par *la LPO, CESAME, la FRAPNA* et le Cen pour mieux connaître le site : désormais, les différents habitats et les populations d'amphibiens, oiseaux forestiers, chiroptères et milans noirs n'ont plus de secrets (ou presque) ! Sur la base de ces connaissances, le Cen a ensuite élaboré un plan de gestion pour la période 2016-2025 et accompagné le propriétaire dans la définition de sa stratégie d'exploitation : un plan simple de gestion de la forêt a été rédigé par Louise Brunier, stagiaire au Cen, qui concilie au mieux les objectifs de production forestière et ceux de préservation de la biodiversité.

Les projets agri-environnementaux fleurissent dans la Loire !

Alors que le travail d'animation et de contractualisation commençait sur les hautes chaumes du Forez, le Cen s'est impliqué, aux côtés de la *Chambre d'agriculture*, dans le montage de deux nouveaux projets agri-environnementaux et climatiques (PAEC) : celui de l'agglomération stéphanoise et des gorges de la Loire, porté par *Saint-Etienne Métropole* et *le Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire*, et celui de la plaine du Forez, porté par pas moins de 6 collectivités : *le Département de la Loire*, trois contrats de rivières *(SMAELT, SYMILAC, CALF)* et deux gestionnaires de captages *(Syndicat mixte du Bonson et Ville de Balbigny)*. Le montage technique de ce contrat a associé plus de 30 acteurs de l'environnement et représentants du monde agricole : un modèle de concertation réussie !

Désormais, à travers ces trois PAEC, le Cen sera amené dans les prochaines années à accompagner directement ou indirectement les intercommunalités du sud de la Loire et plus de 200 exploitations agricoles, en partenariat avec *la Chambre d'agriculture de la Loire*.

Une belle réussite, qui ne va pas sans soulever quelques problèmes pour assurer le financement du travail d'animation qui s'engage.

En complément à la gestion de sites, le Cen renforçait cette année son implication dans le montage et l'animation de projets agri-environnementaux, aux côtés de la *Chambre d'agriculture du Rhône* avec qui une convention-cadre a été élaborée courant 2015.

Dans le cadre d'une mesure compensatoire liée à la création de l'A89, le Cen gère depuis fin 2014 la zone humides des Molières, à Joux. En février 2015, le site a été restauré : près de 500 épicéas – peu adaptés à ce type de sol – ont été abattus et évacués à l'aide de câbles. Un chantier d'envergure réalisé par l'entreprise *Coforêt*.

Des découvertes intéressantes

Les suivis et inventaires naturalistes sont essentiels pour mieux comprendre le fonctionnement des sites et évaluer l'impact de la gestion. Ils occasionnent aussi parfois de belles découvertes. Ce fut le cas cette année à Crépieux-Charmy : dans le cadre d'un inventaire des champignons du bois mort confié à Bernard Rivoire *(MYCOPOLYDEV)*, plusieurs espèces de champignons rares ou jusqu'alors méconnues voire inconnues dans le Rhône ont été identifiées. Pour exemple : *Ceriporia griseoviolascens, Trechinotus smardae* (6è localisation mondiale) ainsi qu'un *Hétérobasidié* qui reste à nommer et qui serait une nouvelle découverte pour la science ! De plus, deux orchidées ont été découvertes sur le site : les épipactis du castor et des hêtraies.

A noter également :

- la découverte d'une nouvelle station de gratiole officinale sur le marais de Boistray ;
- la découverte par *la FRAPNA Rhône* d'une espèce de libellule rare et protégée sur le marais de Morlin : la cordulie à corps fin ;
- la découverte du grand capricorne sur le Plateau mornantais (par A. Maccaud).

Champignon hétérobasidié découvert à Crépieux-Charmy, probablement une espèce nouvelle, non nommée aujourd'hui.

Des pièges photos mis en place par *la FRAPNA Rhône* ont également permis de confirmer la présence du chat forestier à Crépieux-Charmy et une récolte de poils a été entreprise, en vue de la confirmation sur le plan génétique.

Tourbière du Couty
Sous-les-Echarmeaux
Les Fougères
Lônes du Motio et Taponas
Belleville
La Goutte Noire
Landes du Beaujolais
Marais de Boistray
Villefranche-sur-Saône
Les Molières
Tarare
Tourbière de Valorges
Milieux alluviaux de Crépieux-Charmy
Pelouses sèches de la Garenne
Lyon
ENS du Plateau mornantais
Vallée du Bozançon
Givors

L'activité dans le Rhône en quelques chiffres

- 13 sites en gestion conservatoire, 4981 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 566 hectares dont :
  - 529 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique ;
  - 37 hectares en propriété Conservatoire.

Un partenariat fort avec la Chambre d'agriculture

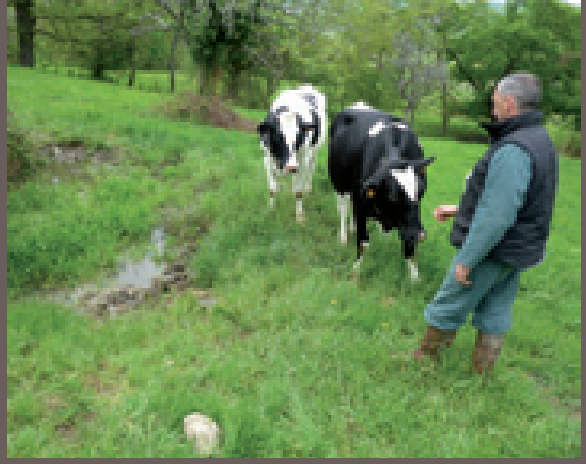

En collaboration avec *la Chambre d'agriculture du Rhône*, le Cen a prêté main forte pour l'élaboration de trois nouveaux PAEC :

- le PAEC Beaujolais viticole, en appui au *Syndicat mixte des rivières du Beaujolais* ;

- le PAEC Beaujolais vert élargi, en appui à *la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien* ;

- le PAEC de l'agglomération lyonnaise, porté par la *Métropole de Lyon*.

En parallèle, se poursuivait le travail d'animation engagé en 2014 sur les PAEC Vallée du Garon et Plaine des Chères et Val de Saône. Des efforts qui ont porté leurs fruits : fin 2015, 10 exploitations avaient contractualisé pour l'enjeu biodiversité sur la Vallée du Garon (soit 153 hectares de prairies), et 9 sur le Val de Saône côté Rhône (soit 138 hectares de prairies). Le Cen participe désormais également à l'animation du PAEC Beaujolais vert élargi, en tant qu'intervenant lors des formations proposées aux agriculteurs (sur « la ressource en eau » et la reconnaissance des plantes indicatrices pour la mesure « systèmes herbagers pastoraux »).

Les zones humides au cœur des attentions

Formidables refuges de biodiversité et pourvoyeuses de nombreux services, les zones humides ont la part belle dans l'activité conservatoire, grâce au financement apporté par *l'Agence de l'eau RMC*. Entre autres projets, on peut citer :

- l'inventaire des zones humides du bassin versant du Garon, engagé début 2015 en partenariat avec le *SMAGGA* ;

- l'appui fourni au SAGE Est Lyonnais et l'accompagnement de la *commune de Saint-Symphorien d'Ozon* pour la restauration de son marais ;

- l'animation foncière menée sur la zone humide para-tourbeuse du Châtelard sur la commune de Courzieu avec une convention d'usage signée avec un propriétaire ;

- l'animation du réseau de zones humides du Haut-Beaujolais, avec de nouveaux sites qui émergent petit à petit (Les Filatures, Les Monneries, Les Petites Trèves, etc.).

4 plans de gestion finalisés

Le Cen a finalisé en 2015 l'élaboration et la rédaction de 4 plans de gestion.

- Sur les ENS du Plateau mornantais, et notamment les landes de Montagny, acteurs locaux et simples citoyens ont été associés à la construction du nouveau plan de gestion. Co-animés par le Cen et le *CPIE du Pilat*, les ateliers de concertation ont été très appréciés. A la demande des participants, plusieurs actions participatives (inventaires, chantiers bénévoles…) ont été inscrites au programme pour prolonger la dynamique.

- Sur la tourbière du Couty à Chénelette, site historique du Conservatoire dans le Beaujolais, le nouveau programme d'actions prévoit notamment d'importants travaux de restauration hydraulique.

- Les deux autres plans de gestion concernent les pelouses sèches de la Garenne, sur le territoire de la *Métropole de Lyon*, et les bocages de la Vauxonne à Saint-Georges-de-Reneins/Saint-Etienne-des-Oullières et Charentay, gérés par le *Syndicat des rivières du Beaujolais* en partenariat avec le Cen.

Les pelouses sèches du Pilat

Dans le cadre du contrat corridors porté par *le PNR du Pilat*, les pelouses sèches de la Côtière rhodanienne ont été identifiées et hiérarchisées. Au total, 69 pelouses sèches ont été inventoriées, dont 8 à forts enjeux et menacées, pour l'essentiel situées entre les vignes. De premiers contacts ont été pris avec les communes concernées et propriétaires, l'objectif étant de constituer une trame de milieux thermophiles (= qui aiment la chaleur) à l'échelle du Grand Pilat. Ce travail viendra aussi alimenter l'inventaire des pelouses sèches du Rhône, en cours de finalisation.

Landes du Beaujolais : le Cen reprend du service !

A Quincié-en-Beaujolais et alentours, s'étendent au-dessus des vignes près de 1 500 hectares de landes ponctuées de pelouses sèches. Remarquables pour leur patrimoine naturel exceptionnel, ces espaces ouverts sont aussi des lieux de promenade, de chasse, de souvenirs… Nombreux sont les habitants à y être fortement attachés et les élus locaux ont à coeur de faire émerger un projet de mise en valeur du site. Gestionnaire de ces milieux jusqu'en 2010, le Cen s'est mobilisé de nouveau cette année pour accompagner les acteurs locaux dans leur volonté de mise en valeur du site, avec le soutien du *Département du Rhône*, du *FEDER Massif central* et des communes et communautés de communes concernées : le Cen a notamment apporté un appui technique au berger qui s'est tout récemment installé sur le site avec son troupeau de 180 moutons. Une cartographie des habitats a également été réalisée en 2015, ainsi qu'un suivi de la nidification des busards cendrés (mené par la *LPO*) et un suivi de l'avifaune du site (mené par la *Fédération des chasseurs*). La dynamique est forte avec une excellente implication des élus locaux : visite du site mi-avril, organisation de plusieurs comités de pilotage à suivre pour présenter les projets, valider les actions et les budgets, etc.

Des Alpes à l'Auvergne

La nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes se révèle sous un exceptionnel panel de diversité. Chacune des régions biogéographiques y est représentée, du méditerranéen au continental, du montagnard à l'océanique. Deux grands ensembles montagnards, l'un encore en croissance, l'autre âgé, expriment chacun ses nuances de reliefs, de climats et de roches, des cristallines du Primaire aux sédiments des temps modernes, sans compter le gradient d'altitude le plus élevé de France.
Au travers de cette panoplie extrême, les Cen portent la responsabilité de préserver la diversité de milieux naturels français, à l'exception des milieux littoraux. Ils sont impliqués des tourbières d'altitude aux marais de plaine, des grands lacs aux larges vallées alluviales, des alpages aux plaines céréalières... Une biodiversité face à laquelle les six Cen ont structuré leur savoir-faire et leur esprit d'initiative.

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

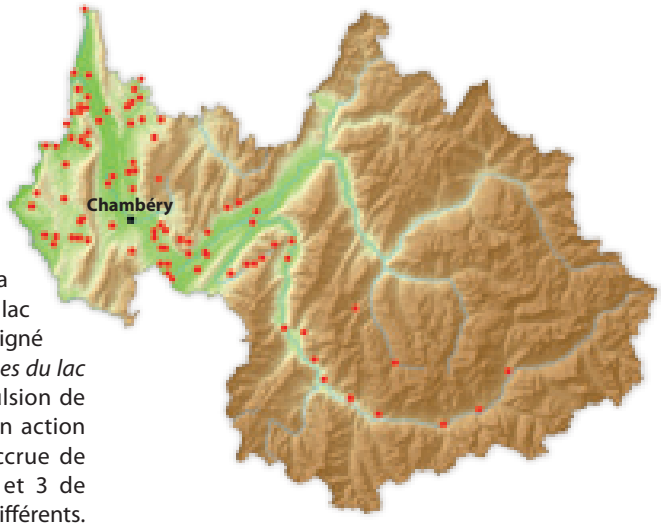

Savoie : au plus près des territoires

En Savoie, l'année a été marquée par la création de la réserve naturelle régionale du lac d'Aiguebelette en mars 2015. *La Région* a désigné le Cen Savoie et *la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette* co-gestionnaires. Sous l'impulsion de *l'Agence de l'eau RMC*, le Cen a poursuivi son action foncière. La maîtrise foncière s'est ainsi accrue de 21 hectares, dont 18 de zones humides et 3 de pelouses sèches, issues de 18 propriétaires différents. Les acquisitions, au nombre de huit, représentent 42 % des actes signés et 36 % des surfaces. Différentes opérations de restauration de milieux ont été engagées. Ainsi, le marais du Bondeloge, point névralgique du corridor écologique Bauges-Chartreuse, a fait l'objet d'une restauration hydraulique : obturation de drains, pose de seuils, création de mares.

Le Cen Savoie s'est également penché sur une stratégie concernant les milieux forestiers avec différentes réalisations concrètes dès 2015 : acquisition de boisements humides, étude sur les coléoptères, sensibilisation à l'intérêt des îlots de sénescence et du bois mort…

L'animation de sites Natura 2000, pour le compte de l'État ou en appui technique aux collectivités, a permis, malgré une diminution progressive des crédits, de poursuivre l'implication de l'ensemble des acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs, riverains, chasseurs, collectivités, associations…) dans la gestion de ce patrimoine naturel.

En termes de sensibilisation, le Cen Savoie a finalisé la création d'un prototype de mallette pédagogique sur la gestion des sites naturels. La conception de cet outil a été réalisée en partenariat avec les relais locaux du Cen, lesquels seront les premiers utilisateurs de cette nouvelle ressource pédagogique.

Enfin, l'année 2015 a été consacrée au montage de projets structurants pour la période 2016-2018, avec :

- la restauration d'une parcelle de 60 hectares, ancienne culture intensive, dans le marais de Chautagne (nord du lac du Bourget) ;

- un projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et paysager des grands lacs alpins français, du Léman à Sainte-Croix du Verdon ;

- la mise au point de technique de restauration de prairies naturelles grâce à la collecte, le stockage et le semis de graines locales.

Afin de renforcer les connaissances sur la biodiversité en Haute-Savoie et Savoie ainsi que leur diffusion, les deux Cen de ces départements ont concrétisés leur projet de rapprochement au travers de la création, début juillet 2015, de l'association « Savoie Mont-Blanc biodiversité ». Celle-ci s'inscrit dans le prolongement des actions menées par l'Assemblée des Pays de Savoie.

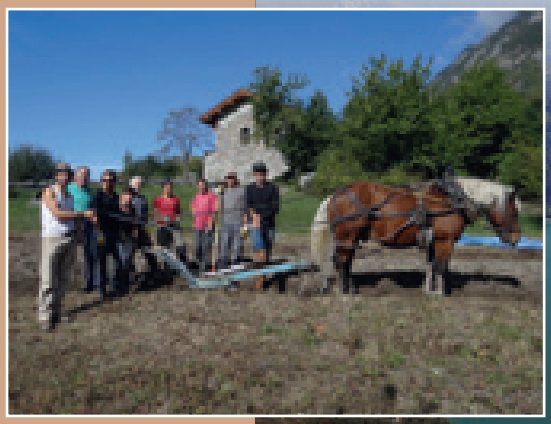

Travail de préparation du sol pour la plantation de tulipes endémiques avec l'association « Hippotese ».

Isère : un contrat vert et bleu quasi opérationnel

L'un des facteurs majeurs de perte de biodiversité est la disparition ou la fragmentation des habitats des espèces animales et végétales. Afin d'y remédier, la notion de trame verte et bleue, issue de la loi « Grenelle II », a pour objectif de prendre en compte les continuités écologiques, comprenant les habitats des espèces et les zones de transit (corridors biologiques), afin de les maintenir ou de les restaurer. Dans cet objectif, *la Région Auvergne Rhône-Alpes* s'est dotée d'un outil opérationnel, le contrat vert et bleu, permettant d'établir un programme d'action très concret et opérationnel à l'échelle d'un territoire cohérent.

En Bièvre Valloire, dans la continuité du contrat « corridor », dont l'élaboration a débuté en 2011, la rédaction d'un contrat vert et bleu a été engagée en 2015. Tout au long de l'année, le Cen Isère, pour le compte du *Syndicat mixte Bièvre Valloire* et avec l'aide de l'ensemble des maîtres d'ouvrage, a élaboré ce contrat, comprenant un volet opérationnel et un échéancier financier sur 5 ans, pour un montant global de 8 252 883 €.

Il a été validé par la Région en octobre 2015 et sa mise en œuvre s'étalera de 2016 à 2020. La Région contribuera au projet selon une enveloppe maximale de 1 993 904 €.

Réparties en 4 volets : urbanisme, travaux, études et animation, ce seront plus de 53 actions concrètes qui vont permettre de restaurer des continuités écologiques, terrestres ou aquatiques, sur l'ensemble du territoire de Bièvre Valloire. Le programme d'actions comporte un important volet agricole, en lien avec le PAEC Bièvre Valloire et les agriculteurs du territoire.

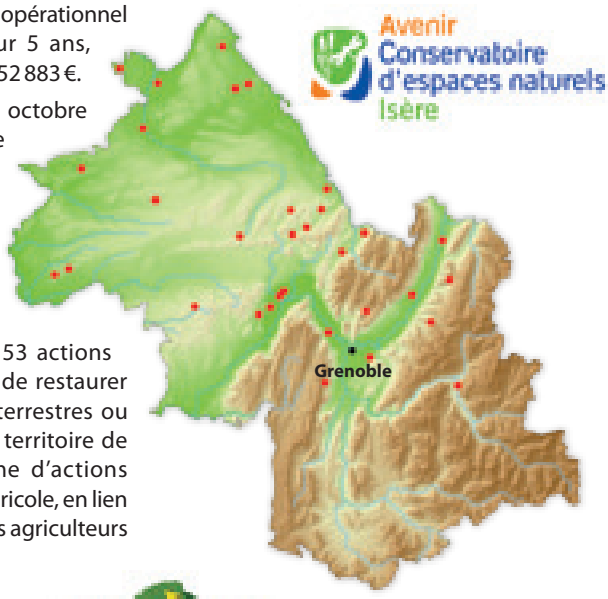

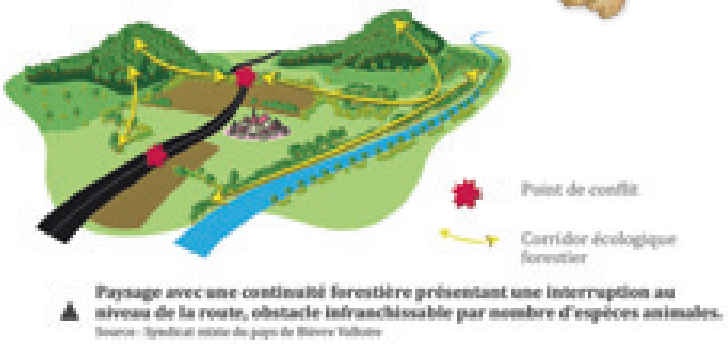

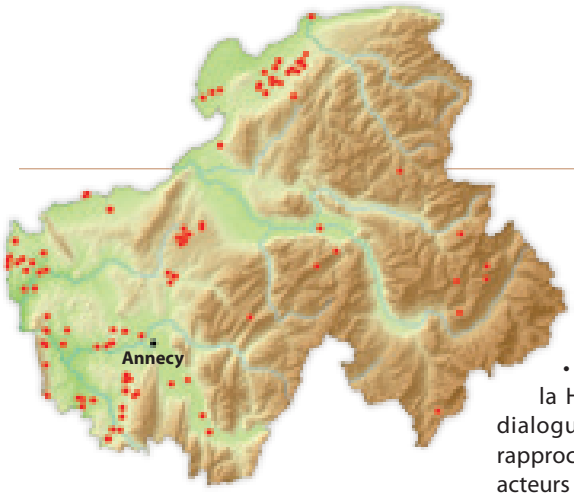

Haute-Savoie : un rayonnement alpin et national

En 2015, Asters a renouvelé son engagement dans l'accompagnement, l'appui et la mise en œuvre d'actions de préservation des milieux naturels à l'échelle de la Haute-Savoie et de l'arc alpin. Cette nouvelle année de travail illustre bien la diversité des très nombreuses actions visant à préserver et à mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager de ce territoire d'exception. Parmi les actions phares de 2015, soulignons notamment :

- l'ancrage dans les territoires de la Haute-Savoie qui se traduit par un dialogue, une collaboration ainsi qu'un rapprochement avec les collectivités et les acteurs économiques ;
- des programmes de recherche dans les « sites ateliers » qui contribuent au développement de connaissances scientifiques sur l'écologie à l'échelle de l'arc alpin.

En 2015, année de la COP 21, Asters a été le relais d'actions spécifiques liées aux changements climatiques. Le Cen a notamment organisé la troisième édition de la manifestation « Une montagne de recherche » dédiée à la valorisation auprès du grand public des suivis scientifiques menés sur les réserves.

- le développement de compétences en gestion des espaces naturels avec l'émergence et la mise en œuvre de formations initiales et professionnelles ;
- les dynamiques de rapprochement, à la fois avec le Cen Savoie et à l'échelle des six Cen de la nouvelle *Région Auvergne Rhône-Alpes* afin de mieux coordonner nos approches et de disposer d'un maillage fonctionnel de sites représentatifs du patrimoine régional.

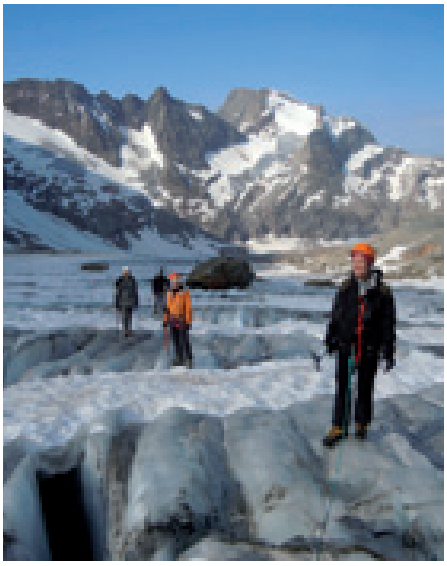

Au-delà de ces actions qui ont marqué une année riche en évènements, l'implication d'Asters en tant qu'acteur et gestionnaire de la biodiversité dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux s'est poursuivie ainsi qu'un patient travail de terrain et de dialogue pédagogique assuré par une équipe de professionnels qui continuent de partager leurs savoirs et leurs compétences.

Asters était présent avec *Réserves naturelles de France* sur le pavillon « *Solutions nature* » à l'occasion de la COP 21 à Paris, dans le cadre d'un partenariat France IUCN, aux côtés de dix autres acteurs de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel français.

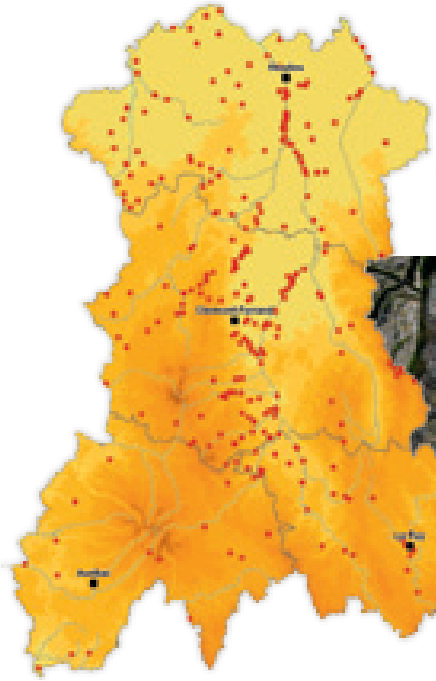

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

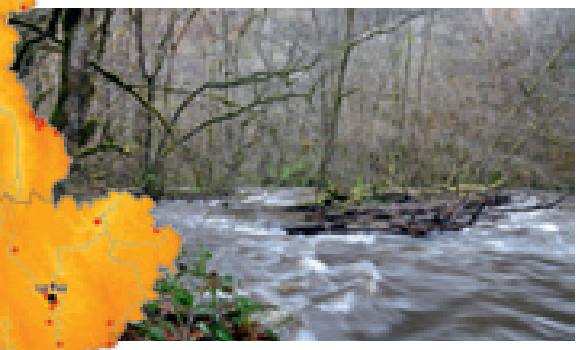

Gorges du Chavanon : renforcement de la maîtrise foncière.

Une année de transition pour l'Auvergne

L'année 2015 a été une année de transition dans les actions menées par le Cen Auvergne : le renouvellement de plusieurs projets importants cofinancés par des fonds européens a été discuté. C'est le cas des actions en faveur de la dynamique fluviale de la rivière Allier, inscrites dans un contrat territorial val d'Allier, qui a bénéficié d'un investissement important de la Région pour son renouvellement, ou des actions relatives aux prairies dans le cadre du projet « *Milieux ouverts herbacés du Massif central* ».

En termes de préservation de sites naturels, le Cen a poursuivi ses actions d'acquisition sur 30,5 hectares portant principalement sur des zones érodables de l'Allier, les rives du Chavanon et de l'Alagnon et des zones humides de montagne.

L'implication du Cen reste importante dans l'accompagnement des politiques publiques avec comme faits majeurs :

- le renforcement des actions autour de Natura 2000 avec l'animation de nouveaux sites pour le compte de l'État et l'engagement dans les dispositifs complexes de mesures agro-environnementales et climatiques ;
- l'aboutissement du classement en espace naturel sensible de plus de 250 hectares des Côtes de Clermont-Ferrand ;
- le classement en réserve naturelle régionale du Puy-de-Marmant sur 20 hectares sur la commune de Veyre-Monton ;
- la création de nouveaux vergers conservatoires communaux sur le territoire du Parc naturel régional du Livradois Forez, contribuant à la préservation de variétés traditionnelles de fruits.

La montée en puissance de la mise en œuvre des mesures compensatoires, suite à des projets d'aménagement, a principalement porté sur le marais du Cassan-Prentegarde (Cantal) pour *Eurovia* et sur plusieurs actions en Haute-Loire (zones humides, haies, chauves-souris, forêts…) pour le compte de *RTE*.

Marqueur de l'assise citoyenne à la base des actions du Cen Auvergne, le renforcement de l'implication des bénévoles se poursuit autour de thématiques phares comme les actions « patrimoine fruitier » ou encore l'édition 2015 du marathon naturaliste rassemblant une trentaine de personnes sur les monts du Cantal.

Un 2e dossier pédagogique sur l'espace naturel sensible de la « *Vallée des Saints* » a été rédigé par une équipe d'enseignants de l'Éducation nationale et d'élus/d'agents de *la Communauté de communes du Lembron Val d'Allier*, sous la coordination du Cen qui a également rédigé la présentation du site.

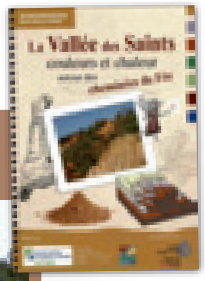

Tourbière d'Entremont, à Chastel-sur-Murat (Cantal) : signature d'une convention de gestion.

Conservatoire d'espaces naturels Allier

De belles réalisations en Allier

Pour le Cen Allier, l'aboutissement de deux projets importants, lancés il y a une dizaine d'années sur les deux grands fleuves bourbonnais, marque 2015.

Sur le val de Loire bourbonnais, le fleuve possède une dynamique active, à l'origine d'un riche patrimoine naturel. Après 10 ans d'actions et de concertation locale ayant permis aux petites communes de Saint-Martin-des-Lais et Vitry-sur-Loire de se porter acquéreurs de parcelles bordant le domaine public fluvial, 308 hectares ont été classés en réserve naturelle régionale en octobre, le Cen Allier étant naturellement désigné gestionnaire.

Un projet participatif a été lancé, intitulé « *Sur les traces de l'Allier* ». Il recense les vestiges naturels et anthropiques des anciens tracés de la rivière en mobilisant les riverains. Des trésors insoupçonnés sont sortis des greniers, des archives et des mémoires. Ce croisement de l'histoire des activités humaines, notamment celle liée à l'ancienne batellerie, et de l'histoire naturelle a permis de mieux comprendre l'évolution du territoire, d'engager le dialogue avec les riverains. Le foisonnement d'informations et l'engouement de tous pour cette histoire locale ont motivé la création d'un livre, publié en décembre 2015, qui connait un véritable succès et permet au Cen d'être reconnu comme un acteur important dans le développement du territoire.

Par ailleurs, le Cen Allier poursuit ses actions de préservation d'un réseau de pelouses sèches autour d'agglomérations, dont celle de Vichy. Il contribue à la prise en compte des continuités écologiques dans la révision des documents d'urbanisme, s'appuyant sur les études réalisées en 2015 sur la localisation d'un papillon : l'azuré du serpolet.

Le réseau des sites confiés en gestion au Cen Allier s'étoffe au fil des ans et couvre aujourd'hui plus de 730 hectares répartis sur 99 sites.

Pour plus d'informations : ***http://fr.calameo.com/read/0047279754d3e12dc0ef6***

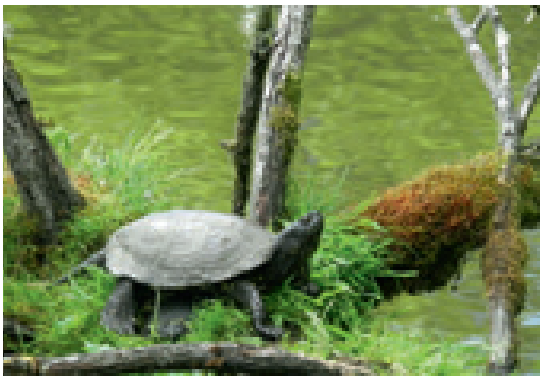

Animateur régional du Plan d'action en faveur de la cistude d'Europe, le CEN Allier a pu mettre en évidence l'importance des populations bourbonnaises, avec plus de 250 sites de présence en Allier. Les études menées sur 5 secteurs échantillons ont permis d'y répertorier près de 700 individus.

Les éléments financiers

Le Conseil d'administration du Cen Rhône-Alpes a arrêté les comptes sur un exercice 2015 excédentaire de 16 046 € pour un montant de produits d'exploitation de 3 569 324 €.
Ce retour à l'équilibre après deux années déficitaires est une véritable bouffée d'oxygène pour le Cen et n'a été possible que grâce à la mobilisation de toute l'équipe pour optimiser les actions et mieux faire face aux contraintes administratives et financières de plus en plus lourdes.
Le contexte institutionnel mouvant, avec la réorganisation territoriale en cours et la perspective d'une agence pour la biodiversité, nécessite de poursuivre les efforts en 2016 pour confirmer cette capacité de résilience et d'adaptation aux nouvelles politiques publiques.

L'année 2015 aura été également une année d'**investissements** significatifs avec une forte augmentation de l'actif immobilisé (+ 400 000 € dont 282 000 € de production immobilisée), preuve que le Cen remplit bien sa mission de restauration et de valorisation des espaces naturels.

Les fonds dédiés, c'est-à-dire les subventions d'exploitation non consommées dans l'année, sont relativement stables par rapport à 2014, représentant un volume de travail à terminer d'environ 4 mois, ce qui permet de faire la jonction avec les engagements de l'année qui démarre.

Quand à **la trésorerie**, celle-ci reste fragile - malgré un résultat financier légèrement positif cette année - en raison de la détérioration de nos fonds propres lors de deux exercices précédents fortement déficitaires, mais aussi à cause des délais de paiements importants des subventions octroyées. Cette fragilité nous engage à solliciter plus d'acomptes et à solder plus rapidement les dossiers afin de reconstituer nos fonds propres.

Comme l'an dernier, une partie des dépenses correspond à des réserves mises de côté lors d'années bénéficiaires. La reprise de ces réserves, réalisée après le calcul du résultat est de 52 654 €. Le solde des réserves est donc maintenant de 13 884 €.

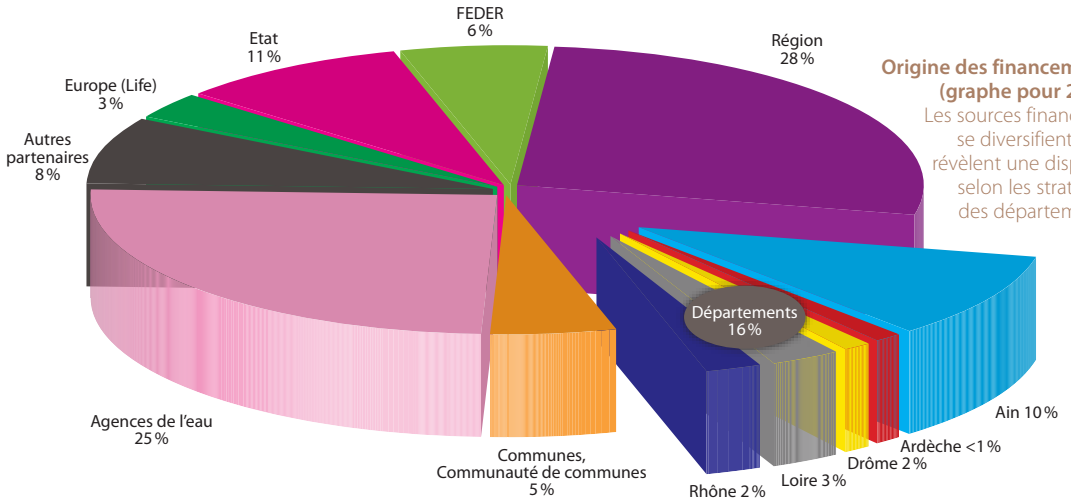

Origine des financements (graphe pour 2015)
Les sources financières se diversifient mais révèlent une disparité selon les stratégies des départements.

L'évolution du personnel (en équivalent temps plein) est comparée, à gauche, au niveau de consommation des subventions d'exploitation accordées et, à droite, au nombre de dossiers engagés. L'équipe a du être renforcée en 2015 pour répondre à l'accroissement de ces deux paramètres.

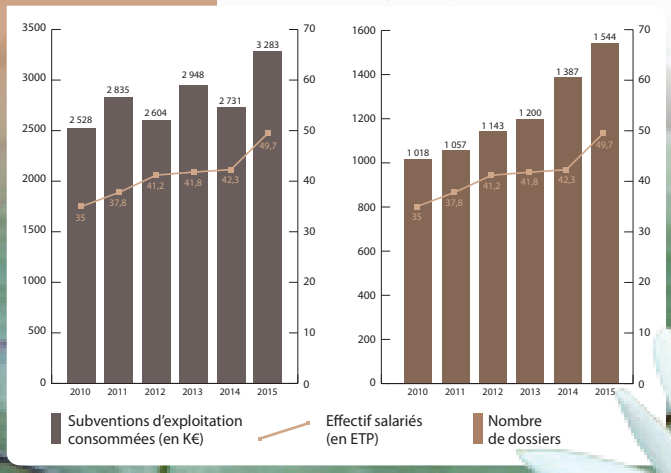

Origine des financements les années précédentes.

Pour rappel (en %)	2014	2013
Région	26	33
Agences de l'eau	22	20
Etat (+FEADER)	11	14
Départements	23	16
Ain	15.5	
Ardèche	0.5	
Drôme	2	
Loire	3	
Rhône	2	
FEDER - Life	6	6
Autres partenaires	10	5
Communes	2	4

Le paradoxe des fonds structurels européens

Les règles financières des fonds structurels européens, basées sur des calculs de coûts dits réels, complexes et différentes sur chaque territoire, parfois modifiées unilatéralement en cours de route, ont été particulièrement pénalisantes et ont généré sur plusieurs dossiers l'impossibilité de recevoir la totalité des subventions correspondant aux travaux effectués.

Les cofinancements européens se généralisent afin de diversifier les sources de financements lorsque les projets sont éligibles à ces aides. Par contre, le risque de sous consommation de ces fonds est réel, par découragement des porteurs de projets échaudés par la lourdeur administrative et la sous évaluation des charges réelles.

L'équipe du Cen

Les missions confiées au Cen ont été traitées par près de cinquante salariés, le nombre d'équivalents temps pleins s'étant rapproché de ce chiffre rond. Les mouvements, cette année, concernent des filières de « production directe » : équipes départementales et chantiers pour l'essentiel.

La filière « travaux » a été restructurée au plus proche des équipes départementales et renforcée à la suite du départ de Romain Lamberet. Dans l'Ain, Clotilde Bolmont a rejoint en mars Benjamin Dutreige alors que Thibaut Richard quittait le Cen. Pour les quatre autres départements Jean Bondaz est arrivé en avril pour appuyer Alexandre Paule dans la gestion des divers chantiers. Jérémy Vuichard, Alexandre Morin, Louis Borges et Arthur Dupont venaient compléter le tableau par intérim sur des périodes courtes de forte charge ou en remplacement lors de congés annuels.

Sur l'équipe de l'Ain, le contrat de Kristell Clary-Bouissou s'est arrêté en automne avec les missions correspondantes. En parallèle, Laurène Richard, Solène Lebreton et Cindy Schrader sont venues renforcer l'équipe sur des taches spécifiques : animateur des patrimoines, animateur de contrats agri-environnementaux et chargée d'études.

Pour l'équipe Loire, le Cen a employé Clara Ferrari sur des missions de chargée d'études, en lien avec une augmentation des programmes, alors que Marie-Anne Revaka-Garaud a rejoint en fin **d'année l'équipe Ardèche-Drôme,** suite au départ d'Emilie Dupuy, partie rejoindre ses terres d'origine, le Cantal, et le Cen Auvergne.

Sébastien Pradelle et Camille Chapat ont remplacé temporairement deux congés maternité.

Guillaume Drapeau a rejoint l'équipe systèmes d'informations pour prendre en charge la cartographie de milieux naturels dans l'Ain en périphérie de Genève, l'espace d'un an.

Trois volontaires en services civiques sont également venues s'immerger dans l'activité du Cen : Camille Chapat et Julie Hustache sur Vourles sur des missions transversales de communication avec les acteurs des territoires, Elise Sapaly dans l'Ain en accompagnements divers de l'équipe technique qui travaille sur les prairies sèches.

La fin de l'année 2015 est marquée par l'annonce du départ d'Hervé Coquillart, après 27 années de cet investissement total qui a été le sien, tant dans la création que dans le développement du Conservatoire. Son remplacement dans la fonction de directeur est assuré depuis le 18 novembre par Alain Dindeleux, jusqu'alors directeur-adjoint en charge des programmes.

Les stagiaires en 2015

Jean-Eudes Bellotte et **Manon Jouffrey** en stage au sein de l'équipe travaux,

Farida Ait Abdallah
Etude du fonctionnement hydrologique d'une tourbière du plateau ardéchois,

Nicolas Berini
Histoire et usages agricoles anciens sur la réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne,

Louise Betremieux
Contribution à l'inventaire des pelouses sèches du Rhône,

Louise Brunier
Rédaction de la notice de gestion du Mont d'Uzore et participation à la rédaction du plan de gestion du Bois du Roy,

Adeline De Gucht et **Agathe Laly**
Participation à la réalisation de l'inventaire des pelouses sèches et milieux xériques respectivement dans l'Ain et dans la Loire,

Chloé Monnet
Mise en place du fond documentaire du pôle gestion,

Laurène Richard
Mise en place d'une démarche d'interprétation des patrimoines à l'échelle des 67 sites gérés dans le département de l'Ain.

L'équipe présente en début d'année 2016

Vourles

Filière administrative

Hervé Coquillart
Ancien directeur

Alain Dindeleux
Nouveau directeur

Audrey Alotto
Employée administrative

Rachida Desmazières
Secrétaire polyvalente

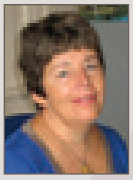
Béatrice Dhennin
Directeur administratif et financier

Carol'Ann Ninku
Secrétaire aide-comptable

Laura Réa
Assistante administrative

Isabelle Tezenas du Montcel
Secrétaire aide-comptable

Filière système d'information

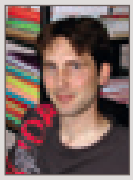
Rémi Clément
Responsable de secteur SI et chargé de projets

Guillaume Costes
Chargé d'études SI

Laurent Poulin
Chargé de projets SI

Filière communication

Frédéric Didier
Chargé de communication

Nathalie Melcion
Chargée de projets communications

Pascal Faverot
Responsable de secteur communication et animation de réseaux

Filière scientifique

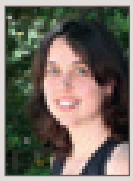
Delphine Danancher
Responsable scientifique

Équipe travaux

Jean Bondaz
Technicien travaux

Alexandre Paule
Chargé de travaux

Actions transversales

Perrine Paris-Sidibé
Chargée de projets

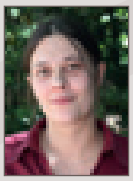
Cécile Racapé
Chargée de projet animation du pôle gestion

Loire

Sébastien Barthel
Chargé de projets Loire-agri-environnement

Fabien Billaud
Responsable projets Loire

Ludovic Bouquier
Chargé d'études Loire

Guillaume Chorgnon
Chargé d'études Loire

Clara Ferrari
Chargée d'études Loire

Anne Wolff
Chargée d'études Loire

Rhône

Cécile Barbier
Chargée d'études Rhône

Chrystelle Caton
Chargée de projets Rhône

Francis De Brou
Responsable projets Rhône

Céline Hervé
Chargée d'études Rhône

Daphné Dumazel
Chargée d'études Rhône

Poste FCen hébergé

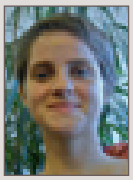
Jeanne Dupré la Tour
Plan Rhône

Charnoz

Ain

Emmanuel Amor
Chargé de projets

Clotilde Bolmont
Technicienne travaux

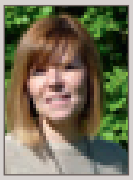
Aurore Curton
Secrétaire polyvalente

Guillaume Drapeau
Chargé d'études SI

Sylvie Duret
Chargée d'études

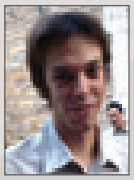
Benjamin Dutreige
Chargé de travaux

Elisabeth Favre
Chargée de projets

Antony Garcia
Chargé d'études

Géraldine Garnier
Chargée de projets

Nicolas Gorius-Ferrand
Chargé de projets

Nicolas Greff
Responsable d'antenne

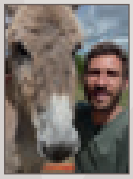
Benoit Martin
Chargé d'études et technicien pastoral

Lydie Renard
Chargée d'études

Corine Trentin
Chargée d'études

Arrivée en 2015 :

Cindy Schrader
Chargée de projets

Vogüé

Ardèche

Tiphaine Fermi
Chargée d'études

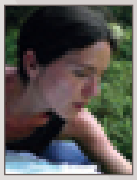
Marianne Georget
Chargée de projet PNA Apron

Laurence Jullian
Responsable d'antenne

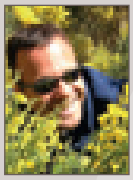
Benoît Pascault
Chargé de projets

Virginie Pierron
Chargée d'études

Vincent Raymond
Chargé de projets

Arrivée en 2015 :

Marie-Anne Revaka-Garaud
Chargée de projets

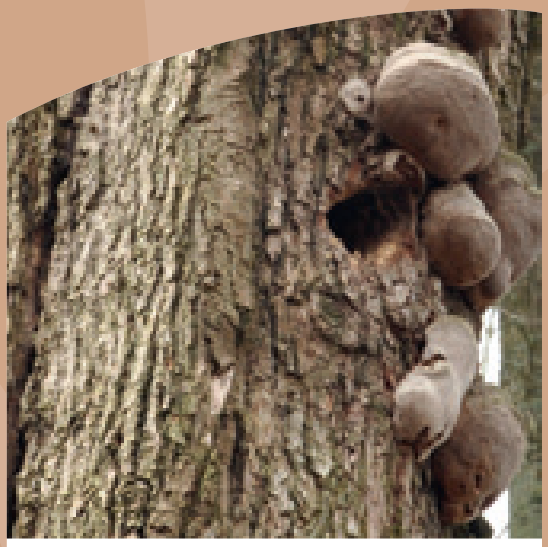

Conservatoires d'espaces naturels

Les quatre Conservatoires de Rhône-Alpes sont affiliés à la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour rendre encore plus efficace ce réseau et favoriser les synergies avec les autres partenaires.

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Agir ensemble, c'est notre nature !

Cen RHÔNE-ALPES
La maison forte
69390 VOURLES
www.cen-rhonealpes.fr

N° ISBN : 978-2-37170-012-3 . N° ISSN : 1959-1071 . Dépôt légal : juin 2016
Imprimerie de l'Alphabet (Vourles) Imprim'vert - papier 100% recyclé à partir d'encres issues de matières végétales.
Responsable de publication : Pascal FAVEROT - Photos : © CenRA avec l'appui des autres Cen Auvergne Rhône-Alpes - B. Rivoire - Fotolia 60488988

Plusieurs partenaires soutiennent les actions du Cen Rhône-Alpes à travers un programme d'actions annuel :

D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manières plus ciblée en 2015 :

Riffier dragages

Groupement forestier des Pacauds

et diverses communes, établissements publics de coopération intercommunale qui s'impliquent sur leur territoire.

** Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.*